

Montpellier

Votre ville

N° 126 DECEMBRE 1989

M

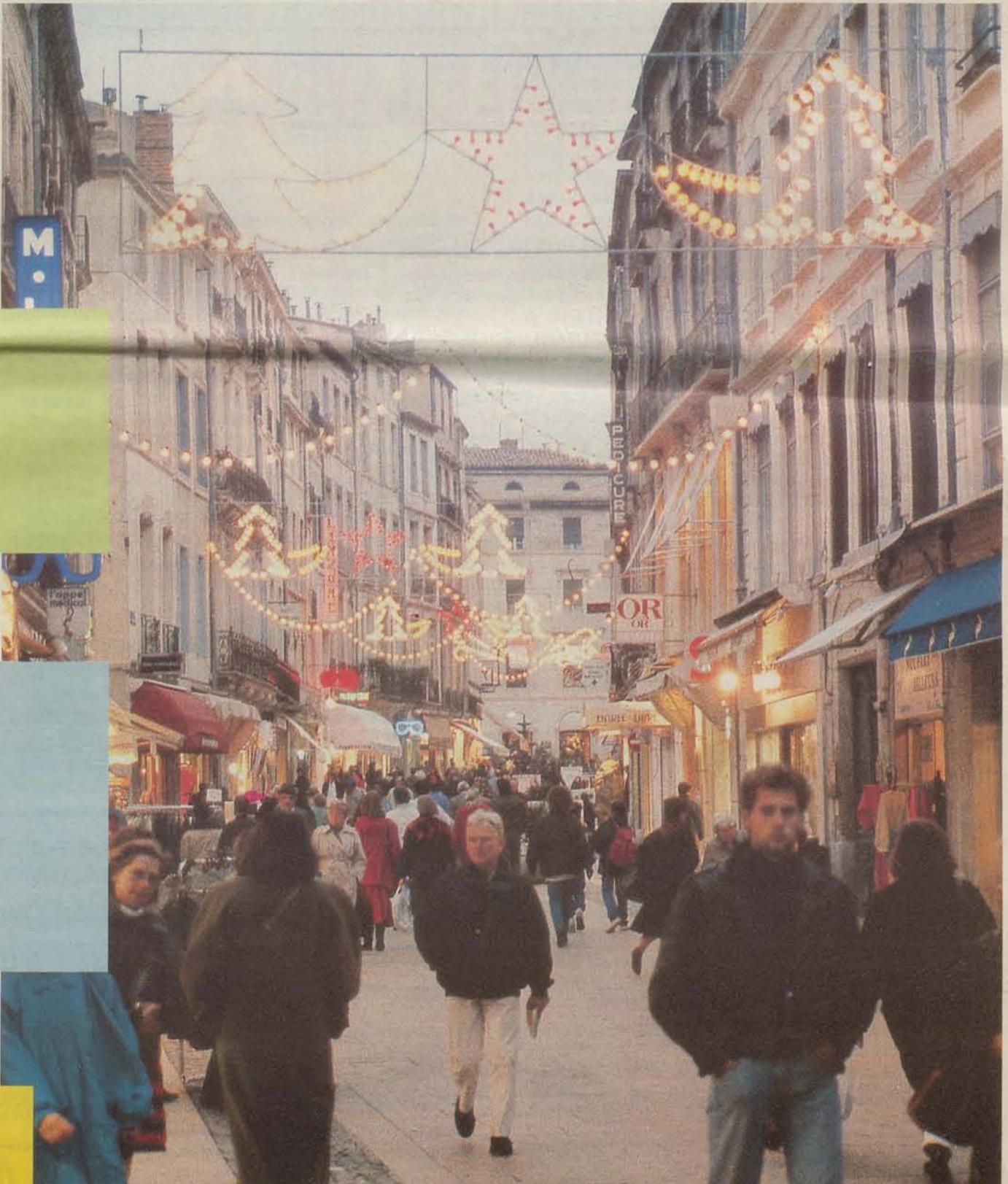
JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

JOYEUX NOËL A TOUS !

**EXPOSITION "REVISION
DU P.O.S." : JUSQU'AU
20 DECEMBRE
A LA MAIRIE**

**REVENU MINIMUM
D'INSERTION (R.M.I.)
MONTELLIER
SOLIDAIRE DES
PLUS DEMUNIS**

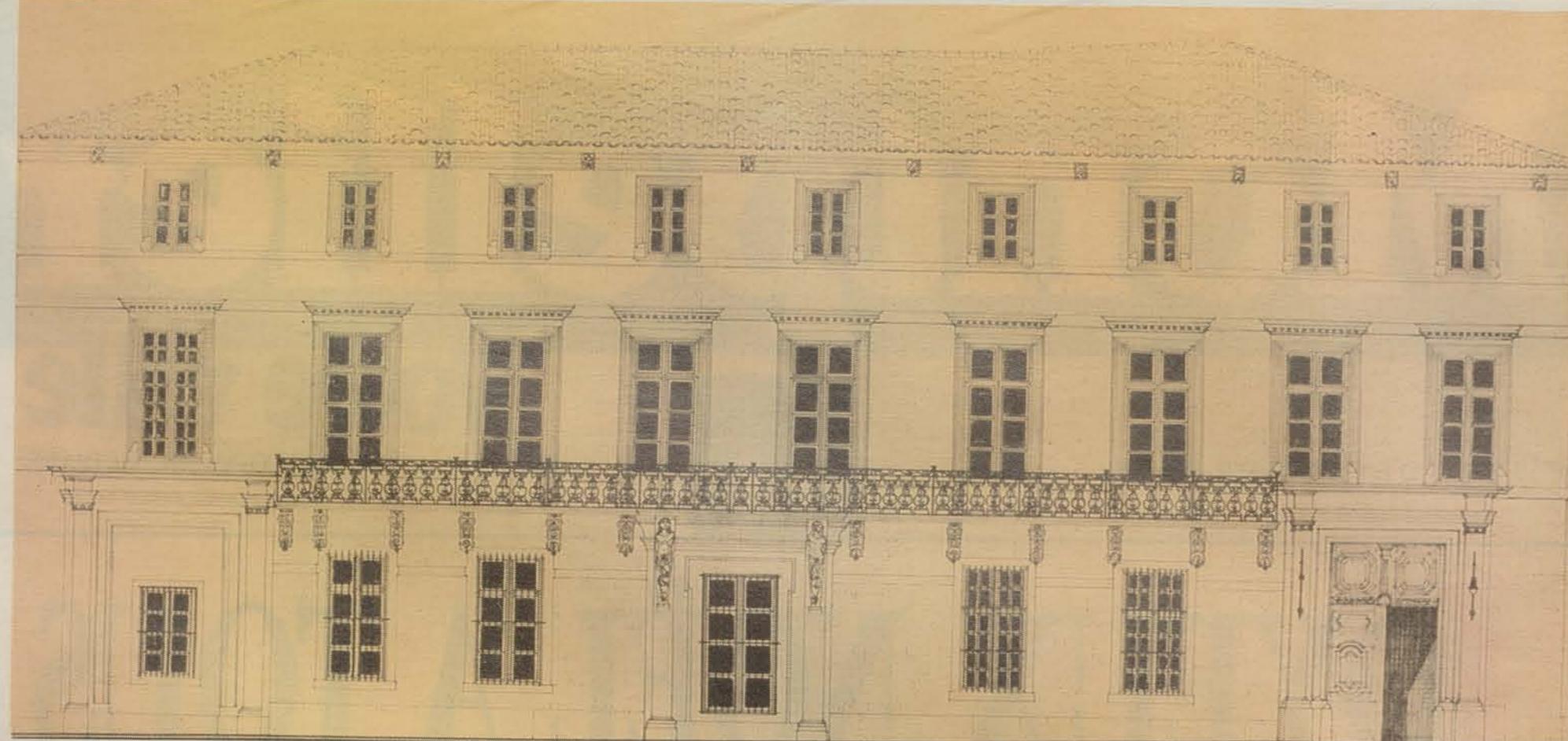
**9 DECEMBRE
JOURNÉE PORTE OUVERTE
OPERA BERLIOZ
AU CORUM**



S O M M A I R E

- p. 2 Le parking et la place de la Canourgue
p. 3 Editorial : "Un bel avenir pour le centre ville"
p. 4-5 R.M.I.
p. 7 Actualité
p. 9 Corum
p. 11 à 14 Dossier : la révision du plan d'occupation des sols

- p.15 Conseil Municipal
p.17 Histoire - Les noms de rues et la Révolution
p.19 Sport Le Base-ball en flèche à Vérassy
p.21 Actualité
p.23 Culture - Agenda



LE PARKING DE LA CANOURGUE PRESERVERA LA BEAUTE ET LA VITALITE DU COEUR DE VILLE !

Le projet d'aménagement de la place et du parking de la Canourgue qui a déjà fait couler tant d'encre, fait partie d'un plan logique, nécessaire à l'évolution du cœur de ville.

La seule façon de garder vivant l'Ecusson, de l'empêcher de devenir un taudis ou un musée, est que des gens continuent à y vivre et à y travailler.

À la périphérie immédiate de la ville médiévale nous avons créé ou aménagé des grands équipements : Comédie, Esplanade, Corum, Couvent des Ursulines et prochainement Pitot.

Le parking de la Canourgue s'intègre parfaitement dans cette action de revitalisation du Centre ville.

Il doit permettre aux commerçants du secteur de travailler, aux habitants du quartier de vivre dans de bonnes conditions.

Et que l'on ne dise pas que 250 places c'est

désirable. Cela représente, en alignement, 1.500 km de voitures qui feraient bouchon en surface soit plus du diamètre de l'Ecusson.

Le projet de la Canourgue représente le parfait exemple du mariage harmonieux de la piétonnisation et du stationnement. Tel qu'il est conçu, il n'amènera pas un afflux de voitures sur la place.

L'entrée du parking se fera en effet à l'extérieur de l'Ecusson, par l'entrée actuelle du parking du Palais de Justice avec lequel il communiquera.

Les fouilles effectuées sous le contrôle de la Direction des Antiquités dureront quatre mois, délai officiel après lequel le chantier démarraera.

Fin des travaux : été 1991. Je vous donne rendez-vous sous les micocouliers !

Raymond Dugrand, 1^{er} adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme et aux grands travaux

Quant aux arbres il faut distinguer ceux qui sont situés à l'Ouest de la place, micocouliers et marronniers plus que centenaires et que nous préserverons, bien entendu, et les huit jeunes platanes qui avaient été plantés il y a une dizaine d'années. Cette plantation avait été contestée à l'époque puisqu'elle masquait la façade de l'Hôtel Richer de Belleval qu'on peut maintenant redécouvrir dans sa disposition et sa beauté originelles.

Les fouilles effectuées sous le contrôle de la Direction des Antiquités dureront quatre mois, délai officiel après lequel le chantier démarraera.

La sortie se fera par la rue Cardinal de Cabrières vers le boulevard Pasteur. Ainsi les voitures allant à ce parking ne pénétreront pas à l'intérieur de l'Ecusson.

La place de la Canourgue sera au contraire rendue aux piétons, débarrassée des voitures ventouses qui l'envahissent et réaménagée en jardin.

DECOUVREZ DE NOUVELLES CHAINES !

Quels que soient vos centres d'intérêts, votre âge ou votre emploi du temps, vous trouverez toujours le film, le reportage, la retransmission sportive ou l'information qui vous passionne.

Avec LA TELEVISION PAR CÂBLE vous ne manquerez pas de découvrir de nouveaux programmes :

LE RESEAU DE MONTPELLIER vous offre 18 chaînes

Parmi elles : Télésoleil, la télévision des Montpelliérains mais aussi des chaînes thématiques, des chaînes européennes et toutes les chaînes nationales dont la SEPT !

Vous pouvez peut-être déjà en profiter...

N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER ☎ 67 65 67 65



**MONTPELLIER
TELESERVICE**

LA TELEVISION PAR CABLE

MONTPELLIER VOTRE VILLE

UN BEL AVENIR POUR LE CENTRE-VILLE



Georges Frêche à la rencontre des habitants du centre ville.

Le problème de l'avenir des Centres-Villes se pose avec acuité dans toutes les grandes villes européennes. Augmentation de la circulation, engorgement sont monnaie courante de San Francisco à Singapour, de Paris à Montpellier.

Dans notre ville, la question se pose avec encore plus de force. La ville, dans sa partie historique, a des rues minuscules, déjà embouteillées dès le XVII^e siècle. Par ailleurs Montpellier a le taux de motorisation le plus fort de France, c'est-à-dire le plus grand nombre de voitures par famille. C'est ainsi que 4000 à 5000 véhicules de plus circulent chaque année dans l'agglomération. L'exiguité des rues fait que 7 % de la surface de la Commune est disponible pour le stationnement de surface et la circulation contre 15 % en moyenne dans les grandes villes françaises de plus de 100 000 habitants. Circuler, stationner à Montpellier est donc un véritable casse-tête continu.

Plus de stationnement en surface veut dire moins de place pour circuler et des bouchons. Mieux circuler implique souvent la suppression du stationnement de surface ou sa diminution. La Ville n'entend pas baisser les bras devant cette situation délicate. Les réponses ont des noms :

- Favoriser les transports publics,
- Renforcer le stationnement en parking souterrain,
- Agrandir le centre pour fluidifier la circulation,
- Renforcer le plan de circulation, le jalonnement, la régulation des feux et la signalisation télémétrique des parkings.

1. PRIORITE AUX TRANSPORTS EN COMMUN

Cette priorité dure depuis déjà douze ans. On est passé entre 1977 et 1989 de 11 lignes à 29 lignes, de 11 millions de voyageurs transportés dans l'année à 31 millions. De nouveaux efforts marqueront les années 1989-1995. En premier lieu, un nouvel axe prioritaire de bus en site propre va être mis en place du Nord-Ouest au Sud Est de la cité dans les trois ans qui viennent. Cet axe partira de la Paillade Sud, desservant ensuite les Hauts de La Paillade, le Parc Euroméditerranée, le Complexe Hospitalier de la route de Ganges, l'I.U.T., les Facultés de Sciences et de Lettres, la place Albert 1^{er}, Le Peyrou, le Jeu de Paume, la Gare (avec une nouvelle gare de bus au-dessus des voies de chemin de fer entre la gare et le Pont de Lattes), Antigone, Port Marianne (avec un nouveau pont pour cette ligne à 150 mètres du Pont Juvénal, vers Palavas). Cet axe prioritaire pourra ensuite continuer vers les plages et Palavas.

Les bus de nuit se mettent en place. Le premier secteur desservi, quartier Nord de Montpellier et Paillade, a commencé en octobre. Une deuxième tranche en 1990 concernera les secteurs Lemasson, Mas Drevon, Croix d'Argent. Rendez-vous donc, à la Canourgue, à l'été 1991. Ce parking permettra, avec les autres du centre-ville, de supprimer le stationnement de surface inesthétique tout en maintenant la vie dans ce secteur.

3. AGRANDIR LE CENTRE POUR FLUIDIFIER LA CIRCULATION

Le plan de jalonnement mis en place il y a maintenant 14 mois donne au centre de Montpellier ses nouvelles dimensions pour le XXI^e siècle. L'Ecusson historique fait partie de ce centre mais n'en constitue plus que le 9^e environ. Font également partie du centre, le quartier des Beaux Arts, le Verdanson, les Arceaux, le secteur du Courreau, le cours Gambetta, l'avenue Clemenceau, la place Saint-Denis, le quartier des Gares, la Comédie et les rues Baudin et Boussairolles, Verdun et Antigone et le secteur Mermoz. Voilà la nouvelle définition du centre. Pour sauver l'Ecusson et renforcer la vie et la chalandise dans les secteurs Ecusson, Comédie et Gare, nous avons choisi d'implanter le Corum contre les murailles médiévales. Le maintien de la Préfecture de Région dans l'Ecusson ainsi que des Facultés de Médecine et de Droit et des Sciences Économiques va dans le même sens.

Même objectif : toujours renforcer la vie dans l'Ecusson (mise en place d'une cité de la Justice sur l'actuelle prison qui déménagera à Villeneuve les Maguelone début juin 1990). C'est dans ce nouveau centre, étendu, marqué par un jalonnement lumineux la nuit, que doivent se développer les activités commerciales de service.

L'embellissement du centre continuera dans les années à venir : fontaines, fleurissement, aménagement des accès : avenue de Nîmes, avenue de Palavas, avenue Pierre Mendès-France, en provenance de l'autoroute, avenue de Toulouse.

4. PLAN DE CIRCULATION, JALONNEMENT, REGULATION DES FEUX, SIGNALISATION TELEMATIQUE DES PARKINGS

Le nouveau plan de circulation, décidé dès 1978, a demandé dix ans d'efforts. Il s'est terminé l'an dernier, mises à part quelques améliorations mineures comme l'élargissement devant la Tour de la Babote qui sera fait début 1990 ou la réhabilitation des boulevards Louis Blanc, Pasteur où les platanes seront replantés début décembre et qui sera terminé avant la Noël 1989. La mise en place du jalonnement a suivi naturellement la fin du plan de circulation. Le nouveau jalonnement est maintenant terminé. Il a été mis en place à Montpellier comme dans les quatorze autres communes par le District de Montpellier. Il subira quelques améliorations ponctuelles mais il est terminé à 98 %.

Ce qui est à l'ordre du jour à l'orée de 1990 c'est maintenant la régulation automatique des feux. Elle a commencé dans quelques secteurs-pilotes. L'effort se poursuivra dans les quatre années 1990-1993, à partir du P.C. régulateur central sis à la Mairie.

La dernière partie du plan sera mise en place en 1994-1995 avec la signalisation télémétrique des parkings. Aux principaux carrefours, des panneaux indiqueront le nombre de places disponibles dans les parkings proches et éventuellement le fait que tel parking est complet. Les automobilistes pourront ainsi se diriger au mieux.

Voilà brièvement résumé l'avenir de notre centre-ville. Le programme de piétonisation est lui aussi terminé, à quelques détails près, si de nouvelles demandes se faisaient jour. Des rues vont être aménagées dans les années à venir pour continuer l'embellissement du centre : rue Saint-Guilhem, rue du Courreau, rue de l'Aiguillerie, rue de l'Université, etc...

A l'été 1990 l'Ecusson sera toujours plus beau avec ses fontaines, ses calèches sur la place de la Comédie pour visiter la vieille ville, le Peyrou. Tout le chantier de l'Esplanade pour le CORUM disparaîtra courant 1990. C'est une ville toujours plus belle que nous bâtissons ensemble et que beaucoup nous envient.

Cordialement.

Georges Frêche
Député-Maire

solidarité

MONTPELLIER VOTRE VILLE

REVENU MINIMUM D'INSERTION : MONTPELLIER SOLIDAIRE DES PLUS DEMUNIS



André Vézinhet préside à l'inauguration du club du 3^e Âge. Vincent Scotti de Celleneuve. Les doyens du club coupent le ruban sous le regard heureux de Christiane Fourteau conseillère municipale.

DONNER DE REELLES CHANCES D'INSERTION AUX PLUS DEMUNIS

RMI - Revenu minimum d'insertion. Chacun des termes de la formule a son poids. Mais pour la ville de Montpellier "insertion" est le mot-clé. En effet, la mise en place du Revenu Minimum d'Insertion adopté par l'Assemblée nationale le 30 novembre 1988, en tournant le dos à la notion plus traditionnelle d'assistanat, constitue une évolution des pratiques sociales. Le principe du contrat d'insertion conçu dans un esprit de responsabilité et d'engagement réciproque et l'idée de coordination des institutions, sont autant d'atouts pour réussir une insertion durable. Depuis de nombreuses années la ville de Montpellier lutte contre les causes d'exclusion sous toutes ses formes. Elle s'est attachée à développer une politique d'action sociale en faveur de ceux que l'âge ou les accidents de la vie ont marginalisés et placés en position d'inégalité : personnes âgées, personnes handicapées et personnes en situation de pauvreté et de précarité. Des services ont été mis en place : maintien à domicile, portage de repas, télé-alarme, aide ménagère, soins à domicile, transports gratuits, services spécifiques pour les handicapés, clubs de loisirs, résidences, foyers...

Aujourd'hui, avec le Centre Commercial d'Action Sociale (C.C.A.S.) elle s'engage à fond pour apporter sa plus large contribution au programme général du département afin d'assurer tout le suivi souhaitable aux bénéficiaires du R.M.I.

Le revenu minimum d'insertion c'est un pas de plus fait par Montpellier pour faire progresser la solidarité et la justice sociale.

André Vézinhet
Sénateur,
Conseiller Municipal,
Vice-Président au C.C.A.S.

LE DISPOSITIF EXISTANT ET LES ACTIONS MENÉES PAR LE C.C.A.S. DE MONTPELLIER

L'objectif premier et essentiel de l'action menée par le C.C.A.S. est l'insertion ou la réinsertion des personnes ou familles mises en difficulté par leur état de santé, leur statut social ou tous événements venus perturber leur autonomie. Ce dispositif et ces actions sont multiformes :

Les initiatives de Montpellier en direction des handicapés sont multiples et dans tous les domaines : transport, logement, emploi, scolaire... L'acquisition par la ville d'un delta braille pour la bibliothèque, et la diffusion de "Montpellier votre ville" en braille permet, avec la création d'un poste d'interprète pour les malentendants et l'équipement en double magnétique de plusieurs salles culturelles, une meilleure information des personnes atteintes d'un handicap sensoriel.



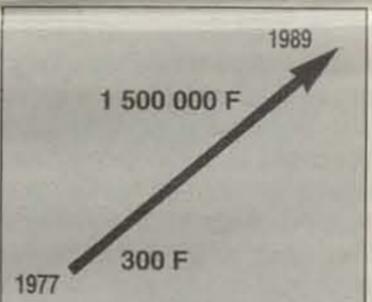
AU TITRE DE LA GARANTIE DE RESSOURCES

Participation en 1988 au dispositif national et départemental mis en place dans le cadre d'une politique globale de lutte contre la pauvreté, par la signature d'une convention avec le département pour la prise en charge et le suivi de 200 bénéficiaires du Complément Local de Ressources.

EN MATIERE D'AIDE AU MAINTIEN DANS LE LOGEMENT

■ Participation de la ville au fond d'impeyés de loyer.
■ Participation du C.C.A.S. à l'accès au logement sous la forme d'aides financières pour le paiement des cautionnages et du maintien dans le logement par sa contribution aux plans d'apurement d'impeyés de loyer ainsi qu'aux dépenses d'énergies (E.D.F. - G.D.F.).
■ Paiement d'une allocation chauffage aux personnes les plus démunies.

SUBVENTION POUR LE TRANSPORT DES PERSONNES HANDICAPÉES



EN MATIERE D'INSERTION PAR LE TRAVAIL

Par le rôle que joue le service des relations avec les personnes handicapées dans le tissu social de l'emploi et de la formation professionnelle, 66 personnes ont bénéficié de formation, 9 relatives à l'orientation professionnelle, 28 d'insertion, 29 de qualification. 57 personnes ont bénéficié de stages de formation professionnelle ; 17 d'entre eux ont obtenu un ou plusieurs contrats de travail après leur stage.

La prospection dans les entreprises et le suivi sont assurés par un prospecteur placier, aidé par une secrétaire interprète en langue de signes.

Le service social du C.C.A.S. de Montpellier qui assure la polyvalence de secteur pour les personnes isolées et sans enfant à charge, se compose de 8 travailleurs sociaux et de 4 agents administratifs dont les responsabilités s'exercent dans les domaines suivants :

- aide au budget,
- aide au logement,
- aide à la santé,
- aide à l'insertion professionnelle en liaison avec les organismes de formation.

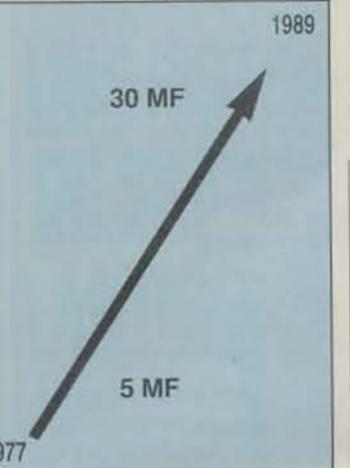
Au total c'est un effort de 3 412 000 F que consent chaque année le C.C.A.S. de la ville de Montpellier pour l'insertion sociale et professionnelle des plus démunis.

MONTPELLIER VOTRE VILLE

REVENU MINIMUM D'INSERTION : MONTPELLIER SOLIDAIRE DES PLUS DEMUNIS

LES MESURES DE SUIVI DU R.M.I. MISES EN PLACE PAR LE C.C.A.S.

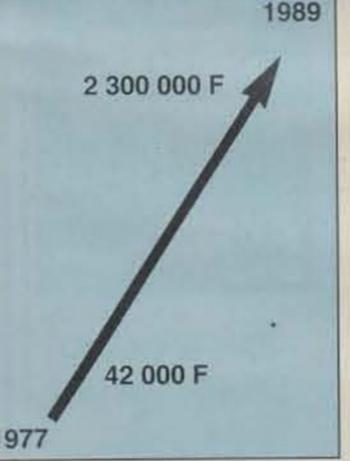
SUBVENTION DE LA VILLE AU C.C.A.S.



EN MATIERE D'AIDE ALIMENTAIRE

Le C.C.A.S. apporte une aide alimentaire à 1 500 personnes annuellement, en situation de grande précarité.

SUBVENTION POUR LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITE



EN MATIERE D'HEBERGEMENT

Le C.C.A.S. gère différentes structures dont la finalité est d'entreprendre, avec les personnes privées de logement par suite de circonstances indépendantes de leur volonté, un processus d'insertion.

Parmi ces équipements :
■ Le Centre d'Hébergement Féminin
Ce centre a été conçu pour accueillir les femmes et leurs enfants victimes de violence intra-familiale. Les critères d'hébergement sont rattachés exclusivement à ce but, soustraire la famille à la violence et aider à se réinsérer socialement tout en retrouvant un équilibre de vie.

■ Le Centre d'accueil et d'Orientation des Itinérants

Le C.C.A.S. participe au fonctionnement de ce centre en assumant les charges locatives, l'entretien des locaux, les dépenses d'énergie, de téléphone et de papeterie. En outre, il octroie pour les clients de ce centre des bons de repas.

■ Le Service d'Urgence Sociale
Il fonctionne 24 h. sur 24 pendant les six mois d'hiver et aux heures de bureau le reste de l'année. Il est assuré par des travailleurs sociaux.

OPERATION JE DONNE UN JOUET
2 DECEMBRE PLACE DE LA COMEDIE

solidarité

CREDIT FORMATION JEUNE : LA DEUXIEME CHANCE

La solidarité de la ville de Montpellier s'adresse à toutes les générations. Les jeunes montpelliéens avec la mise en place du Crédit Formation Jeune se voient offrir une chance nouvelle.

La ville de Montpellier par l'intermédiaire de la PAIO (Permanence Action Information Orientation) joue un rôle de premier plan dans ce dispositif mis en place par le préfet de l'Hérault.

LES AVANTAGES DU CREDIT FORMATION JEUNE

Le Crédit Formation Jeune conduit à une qualification professionnelle de niveau V, équivalente au certificat d'aptitude professionnelle (CAP) brevet d'études professionnelles (BEP) et certificat de formation professionnelle.

Mais c'est surtout une formation adaptée, choisie après un bilan grâce aux conseils d'un correspondant qui suit le bénéficiaire pendant toute la durée de sa formation.

La formation se fait dans les entreprises du secteur professionnel choisi et parallèlement des cours sont dispensés par des organismes de formation.

Toute la formation est prise en charge financièrement. Par ailleurs le jeune reçoit une rémunération variable en fonction de son âge, de sa situation et du parcours choisi.

Le temps de formation varie en général entre 3 mois et 2 ans. La reconnaissance officielle de la qualification intervient à la fin de la formation. Elle est délivrée en une ou plusieurs fois par des jurys.

PAIO
2, rue Jeanne d'Arc
Tél. 67 75 89 61.



ACTION DANS LE DOMAINE SOCIAL

Pour faciliter les démarches de réinsertion des bénéficiaires du R.M.I., des facilités d'accès aux Services Publics Municipaux seront consentis :

- Halte garderies traditionnelles,
- Restaurants scolaires,
- Centres de loisirs,
- Services d'accueil, matin et soir, des enfants dans les écoles.

Parallèlement, dans un même souci de faciliter les démarches de réinsertion, la gratuité sur les transports en commun de la Ville sera accordée aux bénéficiaires du R.M.I.

ACTION DANS LE DOMAINE PEDAGOGIQUE ET SPORTIF

L'insertion sociale d'un individu pouvant s'opérer dans le cadre de la culture ou des activités physiques, sportives et de loisir, la ville de Montpellier offrira la possibilité d'une inscription gratuite pendant un an, à une activité au choix du bénéficiaire, parmi la gamme d'actions offertes par les équipements culturels ou sportifs municipaux (Maison pour tous, gymnase, piscine).

- | Date | Emplacement |
|----------------------|---|
| Mardi 12 décembre | Quartier du Petit Bard (Mpt) 16 h/18 h 30. |
| Mercredi 13 décembre | Comédie 11 h/17 h. |
| Jeudi 14 décembre | C.E.S. Las Cazes 10 h/15 h. |
| Vendredi 15 décembre | Quartier du Petit Bard 16 h/18 h 30. |
| Mardi 19 décembre | Quartier P. Valéry, Square Couton 16 h/18 h 30. |
| Mercredi 20 décembre | Comédie 11 h/17 h. |
| Jeudi 21 décembre | Lycée Professionnel Clémenceau 10 h/15 h. |
| Vendredi 22 décembre | Quartier P. Valéry, Pas du Loup 14 h/17 h. |

CALENDRIER DU BUS INFO JEUNES EN DECEMBRE

Le Bus Info Jeunes, antenne mobile d'information pour les jeunes, stationne durant l'année dans les différents quartiers de la ville de Montpellier. Ainsi, si vous cherchez des informations sur les loisirs, l'emploi, le logement, la santé, etc, venez dans le Bus Info, les animateurs peuvent vous procurer tous les renseignements que vous désirez.

Durant le mois de décembre, le Bus Info Jeunes stationnera dans les quartiers suivants :

Laboratoires CHAUVIN BLACHE

Leader français de l'ophtalmologie



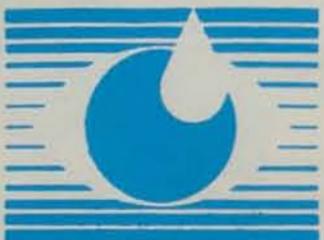
Monsieur Bernard Chauvin
PDG

plus de
100 ans
d'expérience
pour assurer
l'exigence
de la qualité
pharmaceutique
et l'innovation
thérapeutique
en ophtalmologie



104, rue de la Galéra - B.P. 1174
34000 MONTPELLIER

67 63 41 13



AIC Montpellier



PRAGMA
PROMOTEUR CONSTRUCTEUR

1500 Avenue de la Pompignane - 34000 Montpellier
Tél. : 67.79.90.79

SIGNE LES PLUS BELLES RÉSIDENCES

Un bureau de vente
est ouvert sur
chaque programme

Annuaire Electronique
Nom : PRAGMA
Loc. : MONTPELLIER
Dépt : 34

**MAS DU
CAVALIER**

67.45.13.71
du studio au 4 pièces
• Annuaire Electronique
Nom : PRAGMA
Loc. : MONTPELLIER
Dépt : 34

**LE
FRANCE**

67.64.20.39
du studio au 7 pièces
• Dans le nouveau quartier
de Celleneuve
• Appartement P.A.P. et P.C.
autour d'un village

Saint James

67.40.32.22
du 2 pièces au 4 pièces
• En bordure d'Antigone sur
les allées du nouveau monde
• appartement de grand standing

**domaine de
FLORENCE**

67.64.58.52
du studio au 5 pièces duplex
• Face parc Petit Séminaire
• A 50 m de tous commerces
de Celleneuve
• Piscine

MONTPELLIER VOTRE VILLE



EXTENSION - MODIFICATION DE LA ZAC BLAISE PASCAL

La Zac Blaise Pascal est située entre la rue de la Vieille Poste, la rue Henri Becquerel et l'avenue Pierre Mendès France de part et d'autre de la zone d'activités du Millénaire. Le programme de la ZAC prévoit, outre des logements et des équipements, la création de voies dont l'intérêt dépassera largement l'échelle du quartier. Il en est ainsi, en particulier, d'une voie de liaison entre la rue de la Vieille Poste et la zone de Port Marianne qui empruntera approximativement le tracé de la rue Léonard de Vinci, prolongée au Sud vers la route de Vauguières et de la mise à 2 fois 2 voies de l'avenue Pierre Mendès France. L'état actuel des négociations foncières et

des études réalisées par la SERM fait apparaître la nécessité d'étendre et de modifier la ZAC existante de façon à épauler la voie de liaison à créer sur l'emplacement de l'actuelle rue Henri Becquerel et à traiter de façon harmonieuse la pointe Ouest de la zone, c'est-à-dire le Mas de Costebelle... Cette extension-modification permettra également la mise en œuvre d'adaptations ponctuelles rendues nécessaires par l'expérience acquise dans l'aménagement de la ZAC.

Elle fera l'objet d'une enquête publique, annoncée par voie d'affichage et de presse, au cours de laquelle les personnes intéressées pourront faire part de leurs observations.



BIENTÔT TROIS EPHEBES VOISINERONT AVEC LES TROIS GRACES

Le mur Fontaine de la Place de la Comédie, véritable sculpture monumentale associant la pierre, l'eau et la lumière va être complété par des éléments de statuaire figurative : trois éphèbes, réponse contemporaine en clin d'œil, aux Trois Grâces régnant sur le Centre de la Place depuis la fin du XVIII^e siècle. Le bronze a été retenu pour confectionner ces éphèbes, métal noble en contrepoint des roches du Mur-Fontaine. Les autres matériaux sont : la pierre bleue du Hainault, les marbres rouges et noirs d'Aliante, le Montaillou, le béton oxydé, le granit bleu et la lave brute. Les éphèbes s'immergeront jusqu'au ventre sous le grand bassin, en arrière de la table d'eau, leur émergence étant environ de deux mètres. La nuit ils seront nimbés de lumière comme leurs accessibles voisines.

Avec les plasticiens Jean-Marc Bourry et Alain Goetschy, auteur du mur d'eau de la Comédie, une visite à l'atelier de fonderie de Digne où sont coulés les trois éphèbes.



58 PLATANES REPLANTES BOULEVARDS PASTEUR ET LOUIS BLANC

Les arbres des boulevards Louis Blanc et Pasteur, étaient malades. Une étude réalisée par un cabinet spécialisé de Lyon avait diagnostiqué la mort de la plupart d'entre eux dans les 5 ans à venir. Vieux, malades de la pollution, empêtrés au niveau de leurs racines, par des conduites de gaz poreuses, abîmés par le choc des voitures se stationnant brutalement, il a fallu les enlever. Début décembre, ils seront remplacés par de vigoureux platanes d'une dizaine d'années, 39 sur la face nord des boulevards, 19 sur la face sud. Préalablement, des travaux d'aménagement de cet axe ont été réalisés : élargissement des voies pour une circulation plus confortable ; suppression du stationnement donc moins de risque de choc pour les arbres nouveaux ; réfection des trottoirs en pavés notamment devant le couvent des Ursulines où des pavés de porphyre agencés en queue de paons mettent en valeur ce monument ; création de plusieurs aires de livraison pour les commerces ; et bien sûr réfection par EDF-GDF de l'ensemble de ses réseaux. Parrallement les rues du Faubourg de Nîmes, Michel Vernière, et de la Fontaine du Pila-St Gely ont été refaites. Les nouveaux platanes seront plantés en recul de la circulation et souffriront donc moins de la pollution par les gaz d'échappement. Cet aménagement a reçu l'approbation de la Commission Départementale des sites.

A PROPOS DES GUINGUETTES DE L'ESPLANADE

L'opinion montpelliéraine a pu, à juste titre, s'émouvoir de la suppression des guinguettes avant le 31 décembre, côté Mess des Officiers. Elles ne seront pas supprimées, mais déplacées. En voilà les raisons. Pour les grands congrès du Corum on doit pouvoir y installer une allée de stands, sur toute la longueur de l'allée De Latre de Tassigny, depuis la place de la Comédie au niveau du Mess des Officiers, en passant par le Kiosque Bosc, jusqu'au Corum. C'est cette raison qui explique que la Mairie fasse faire place nette dans l'allée du Maréchal De Latre de Tassigny. Ces guinguettes par ailleurs étaient mal situées car leur approvisionnement exigeait la pénétration des voitures sur l'Esplanade. Or l'Esplanade doit totalement être interdite aux voitures. La suppression du restaurant, dans l'ancienne AGEM et de l'AGEM elle-même a supprimé cette première cause de circulation. Le déplacement des guinguettes va dans le même sens. En effet, les guinguettes futures seront placées de l'autre côté, sur l'allée Paul Boulet, le long du boulevard Sarrial. Elles pourront donc être approvisionnées par derrière, par le boule-

vard Sarrial, sans que les voitures pénètrent sur l'Esplanade. Enfin, le déplacement du Mess des Officiers vers l'Hôtel de Bocaud (ancienne Ecole des Beaux Arts) permettra définitivement d'interdire toute circulation de voitures sur l'Esplanade, sauf les jardiniers municipaux. L'Orchestre philharmonique de Montpellier lui-même déménagera au Corum, en septembre 1990 et ses véhicules quitteront eux aussi l'Esplanade.

Les guinguettes actuelles présentent également l'inconvénient d'installations frigorifiques insuffisantes et de poubelles à déchets extérieures peu esthétiques. Le nouveau Cahier des Charges sera plus rigoureux. Toutes les installations frigorifiques devront être amplifiées et le stockage des déchets devra être intérieur aux bâtiments dont l'aspect esthétique sera plus étroitement contrôlé. Un appel d'offres sera donc lancé par la Ville fin 1989, début 1990.

Amoureux des guinguettes de l'Esplanade, rejoignez-vous, vous retrouverez ces lieux charmants au printemps 1990.

Le Conseil Municipal

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS

• Directeur de la Publication : André Vezinhet • Rédaction : Direction de la Communication, Mairie de Montpellier, Tél. 67.34.70.00, poste 4469 • Edition, Régie Publicitaire : SEDIP COMMUNICATION, 1025, rue Henri-Becquerel, Bât. 17, Parc-Club du Millénaire, 34036 Montpellier, Tél. 67.64.64.90 • Conception, création, photocomposition, montage, photographie : CRIPPLER, 1025, rue Henri-Becquerel, Bât. 6, Parc-Club du Millénaire, 34036 Montpellier, Tél. 67.64.71.88 • Impression : Offset Languedoc, Vendargues, Tél. 67.70.28.40 • Distribution : SDP, 112, chemin du Rieucoeur, Tél. 67.47.29.63 • Dépôt légal : Décembre 89



SPECIAL FETES!

INNO C'EST INOUI

20 sauternes, 35 champagnes,
11 vodkas... des truffes fraîches,
du foie d'oie à cuire soi-même,
12 références de saumon,
des homards vivants européens,
du caviar nouvelle pêche...

des réveillons
inouïs !

Agences n°1

1, rue Boudin
(Place de la
Comédie)
34000 Montpellier
67.92.05.83

GESTION & TRANSACTIONS
IMMOBILIERES

BARKATE ET MARTHE S.A.

496, quai Georges
Pompidou
34280 La Grande
Motte
67.56.71.86

106, quai Georges
Pompidou
34280 La Grande
Motte
67.56.71.86



GANIDEL

Liste de mariage
Ménage - Cadeaux

20, rue de l'Argenterie
34000 MONTPELLIER

Tél. : 67.66.14.79

Auberge « L'HIRONDELLE »

Spécialités régionales
et Montpelliéraines

Capacités d'accueil 180 couverts

4 390, Bd Paul Valéry
34070 MONTPELLIER
67 47 25 27

BRASSERIE DU CORUM

BAR - RESTAURANT
TRAITEUR

17, bd Sarail
67.52.71.17

FERME UNIQUEMENT
LE DIMANCHE SOIR
CARTE MENU
120 F. 180 F. 290 F
(SERVICE JUSQU'A 22 H 00)

LE JARDIN DES SENS
11, AVENUE ST-LAZARE
34000 MONTPELLIER
TELEPHONE :
16.67.79.63.38

ATELIER DE REPARATION - CLUB SUR MESURE
TOUTES GRANDES MARQUES - PRACTICE D'ESSAIS

100, Faubourg Figuerolles - 34000 MONTPELLIER
Tél. : 67 42 28 19

Claude Vasconi

Pierre Vincent Golf

LA PECHERIE

Pour mieux vous servir
Arrivage journalier de SETE

Rayon plats cuisinés
Coquillages - Crustacés
Vivier Langoustes
Homards

Ouvert le dimanche matin

PARKING SALENPRO
30 Fg Figuerolles
Montpellier

Tél : 67.92.54.18

GRAND CHOIX
DE BIERES
PIANO
BILLARD

AMBIA
A DÉCOUVRIR
AVEC L'OUVERTURE
DE SA NOUVELLE
SALLE

Le Bar du Cœur de Ville
18, rue de l'Argenterie
34000 MONTPELLIER Ø 67 66 32 05

GILLES BRUNEL
ARCHITECTURE INTÉRIEURE
CONCEPTION - DÉCORATION

12, rue Sainte-Anne
34000 MONTPELLIER

67 66 37 35

Georges
VARON
Expertises
Achats - Ventes

Tout ce qui est ancien

17, rue Thérèse
34000 MONTPELLIER

67 72 31 23

LES JARDINS
DE L'ALHAMBRA

Résidence de standing,

15 appartements duplex - du P2 au P5
(jardins privatisés, garages, parkings)

525, Av. de M. Teste - MONTPELLIER

Tél. 67 75 31 28

M

B.JADOU-P. MARTIN
ARCHITECTES
D'INTERIEUR
décoration agencement
67.63.30.49
MONTPELLIER

Le plus ancien parfum d'Europe
PARFUM D'AUJOURD'HUI
G. DE GUIDAIS
MONTPELLIER



MONTPELLIER VOTRE VILLE

LE CORUM DE MONTPELLIER

LA VILLE DE MONTPELLIER REMPORTE
SON pari ÉCONOMIQUE ET CULTUREL

Par Claude Vasconi

"Un ouvrage vient récemment de sortir présentant l'œuvre française et internationale de Claude Vasconi : l'usine Thomson à Valenciennes, les Télécom à Grenoble, le cœur de ville de Saint-Nazaire, l'Hôtel du Département à Strasbourg, le Forum des Halles à Paris, le centre culturel de Mulhouse ou encore des projets à Avignon, Evry, Gennevilliers, La Villette, Cergy-Pontoise, Angers, etc. Nous extrayons in extenso, les deux pages consacrées au Corum en préfiguration de la journée "portes ouvertes" du samedi 9 décembre à l'Opéra Berlioz de 10 h. à 17 h. Ce sera la dernière "visite de chantier" pour l'opéra Berlioz. Le chantier lui-même sera terminé au printemps 1990. Nous espérons que cette introduction sera un utile rappel.

venu, depuis, le meilleur ambassadeur dont je pouvais rêver pour le site. C'est ce qu'on appelle du marketing interne. L'habitant de Montpellier est fier de sa ville et de ce qui s'y passe.

- Pourquoi avoir choisi un Corum ?

- Tout le développement de Montpellier passait par un palais des Congrès. Je ne pouvais pas imaginer d'assurer l'avenir de la technopole ni de l'université sans la possibilité d'organiser de grandes rencontres, médicales ou autres. Cet équipement était donc nécessaire. Il nous fallait aussi une grande salle de spectacle, capable, entre autres, d'accueillir l'orchestre philharmonique que nous avions créé. Il fallait que ce lieu ait une dimension internationale.

C'était un risque. Mais un risque calculé. Le Corum est aussi investi d'une fonction économique. Il va permettre de développer d'autres infrastructures, le nombre des chambres d'hôtel, l'aéroport...

- Et pourquoi Vasconi ?

- J'ai tout de suite aimé les murs tendus de granit, l'extrême netteté du projet. C'est le

vaille. J'ai ainsi planché sur le nouvel immeuble de Canal Plus avec du Chostakovitch, un compositeur extrêmement dramatique et tendu, mais sans cette rythmic syncopée, presque survoltée de Bartok.

Architecture et musique ont toutes deux à voir avec la construction. La musique est structurée par définition avec des silences, des syncopes, des soupirs. Les mêmes notes organisées selon un rythme différent donneront soit l'andante du quatorzième quatuor en ut dièse mineur de Beethoven, soit la symphonie des Mille de Mahler. En architecture, pareil. C'est une question d'agencement, d'assemblage et de rythmes successifs d'un même module de base, comme des notes sur une portée.

L'architecte et le musicien tirent tous les deux des traits, des portées. Leur création passe par le bout des doigts, par le crayon. Ils ressentent, au moment de l'écriture, la même émotion. J'ai eu ce bonheur, cette joissance, pendant dix ans, de frotter un archet sur les cordes d'un violoncelle. Il y a

une sensualité folle dans la vibration de l'instrument. Or je suis convaincu que pour aborder la conception d'un espace sonore et son adéquation avec une configuration volumétrique, il faut posséder un peu de cette sensibilité. J'ai rencontré Stockhausen au cours de l'élaboration de mon projet à Montpellier. Je lui ai demandé : "Comment voyez-vous l'opéra du XXI^e siècle". Il m'a répondu : "Une salle avec le public au milieu et l'orchestre autour". C'est une image bien sûr. A Montpellier et à Mulhouse, j'ai essayé de traduire, pour le public, cette impression que les auditeurs soient littéralement enveloppés par la musique. J'ai recherché la perfection dans la transmission sonore. On verra si j'ai réussi".

La salle Berlioz, de 2 000 places pourra accueillir aussi bien les grandes manifestations artistiques que les réunions plénières des grands congrès.



pendant au XXI^e siècle de la forteresse de Vauban. Le Corum possède une force fantastique, la puissance d'un porte-avions. Il achève l'esplanade avec deux hectares de jardin suspendus. Un formidable bastion qui domine la garrigue jusqu'à la mer. Jack Lang est venu en visite. Je crois pouvoir dire qu'il a été étonné par l'ampleur du projet. Il n'y croit pas vraiment. Quant à moi, j'aime l'histoire, le peuple en marche. Et bâtir une ville dans l'Europe, c'est participer à l'histoire. Je me régale".

ARCHITECTURES ET MUSIQUE

"Je travaille beaucoup en musique. Il y a des gens qui ont besoin de silence absolu pour créer. Moi, c'est le contraire. La musique me stimule, ou bien elle me met en paix avec moi-même. Tout dépend, bien sûr, de quelle musique : un orchestre de chambre interprétant Brahms ou Beethoven est certainement plus apaisant que les quatuors nettement plus vifs de Bartok qui me font l'effet de la caféine. J'essaie d'adapter mes choix musicaux au projet sur lequel je tra-

LE CORUM EN DEUIL

Le 21 novembre a eu lieu sur le chantier du Corum un accident mortel. L'un des 3 échafaudages mobiles (sur la crémallière) utilisé par l'entreprise F.F.I. (Finière d'Elaboration Industrielle) de Seignies (59) sous-traitant agréé de C.F.E.M. pour la pose de plaques de granit du revêtement de façade est subitement tombé, en cours d'élévation, d'une hauteur d'environ 30 mètres.

A cet instant, trois ouvriers étaient en train d'accéder à leur poste de travail. Deux sont morts sur le coup, il s'agit de Franco Di Bastista 57 ans originaire de Somma (59) (présent sur le chantier depuis une semaine) et de Michel Durieux 19 ans originaire de La longue Ville (59) (présent sur le chantier avec son père depuis 4 mois).

Le troisième ouvrier Abderraman Yajdar, 42 ans, d'origine algérienne habitant Hautmont (59) a été grièvement blessé et hospitalisé au service de Neurochirurgie de l'Hôpital Guy de Chauliac à Montpellier.

Ces échafaudages sont loués à la Société A.T.I. de Marseille. Ceux-ci font l'objet de contrôles techniques réguliers effectués par des organismes agréés. L'échafaudage concerné (matériel neuf) avait subi son dernier contrôle le 13 octobre dernier.

Le conseil municipal et la SERM, maître d'ouvrage sont affligés par ce drame, d'autant que depuis février 86 la construction du Corum n'avait à déplorer aucun accident grave.

300 personnes œuvrent en permanence sur ce chantier.

L'enquête policière en cours, déterminera les causes de l'accident. Le conseil municipal s'associe à la douleur des familles cruellement frappées par ce drame, et tient à leur exprimer ses vives et sincères condoléances.



Monsieur le Maire à notre tour, MERCI

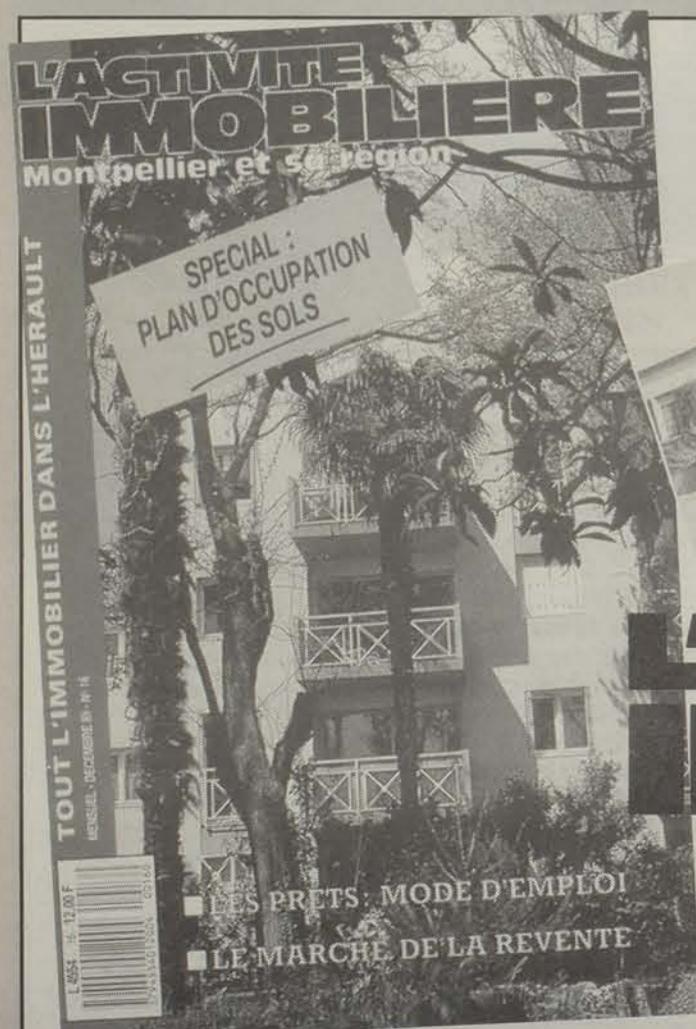
Monsieur le Maire,
Merci de nous permettre l'exercice de notre vocation qui est d'aménager les espaces urbains et contribuer à améliorer les diverses voies de communications.

Merci de nous associer à travers ces travaux à la vie locale, au développement d'une région, au progrès de la société.

La confiance que vous leur avez accordée est le plus beau compliment que vous puissiez faire aux hommes de Colas.



L'esplanade de Montpellier première nationale des enrobés Colclair



**NUMERO SPECIAL
LE PLAN
D'OCCUPATION
DES
SOLS**

**L'ACTIVITE
IMMOBILIÈRE**

*Chaque mois chez
votre marchand de journaux*

**EXPOSITION
REVISION DU P.O.S. À LA MAIRIE
JUSQU'AU 20 DECEMBRE**

LA REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

POUR UN DEVELOPPEMENT HARMONIEUX

Pour changer la Ville et la rendre plus agréable à vivre, le Plan d'Occupation des Sols de Montpellier, depuis maintenant 12 ans, a pris en compte cinq exigences :

- donner un nouvel équilibre de la Ville par la lutte contre les ségrégations de toute sorte, la multiplication des équipements scolaires, culturels, sociaux et sportifs, le rééquilibrage de la Ville vers l'Est à la rencontre de la rivière, de l'aéroport, de l'autoroute et du T.G.V. et enfin la construction de quartiers équilibrés dans lesquels la vie quotidienne peut aisément s'enraciner et s'épanouir ;
 - Agir avec efficacité par l'adoption de procédures administratives et économiques adaptées et la création de zones d'emplois efficaces et attractives (Agropolis, Euromédécine, le Millénaire) ;
 - Embellir la Ville par la protection de notre patrimoine naturel, l'ouverture de nombreux espaces verts au public et l'adoption d'ambitieux programmes "verts" tels ceux des 10 parcs et des 100 fontaines, du Lez vert et de la Mosson coulée verte ;
 - Affirmer le rayonnement de Montpellier capitale régionale par la réalisation de grands équipements structurants tels Antigone, le Corum et le grand stade de la Paillade etc.
 - Fonder un urbanisme véritablement démocratique et responsable grâce à l'information de tous et la concertation publique la plus large.
- Or, ces cinq axes restent encore de grande actualité et la nouvelle révision du P.O.S., en les confirmant totalement, permettra à Montpellier de passer du stade de Capitale Régionale incontestée à celui d'une Eurométrie, véritable charnière entre l'Europe du Nord et l'Europe Méditerranéenne.



Rééquilibrer la ville vers l'Est.

Photo Claude O'Signoré

**LES OBJECTIFS
DU P.O.S. EN
VIGUEUR ONT
ETE TENUS :
DOTER
MONTPELLIER
D'UN GRAND
PROJET DANS
LE CADRE D'UNE
CROISSANCE
MAITRISEE**



Le Professeur et premier adjoint Raymond Dugrand présente le plan d'occupation des sols.

Raymond Dugrand
Premier adjoint
Délégué à l'urbanisme et aux grands travaux

Mais en chantier dès 1977, le plan d'occupation des sols approuvé en 1985 et actuellement en vigueur, traduisait la volonté de doter Montpellier d'un grand projet urbain. Rééquilibrer le développement de la Ville, renforcer son rayonnement, équiper les quartiers, embellir la ville, briser le zoning ségrégatif habitat/emploi, attirer les emplois, promouvoir un urbanisme de qualité dans le cadre d'une croissance maîtrisée, tels étaient les objectifs du Plan d'Occupation des Solos. Aujourd'hui, après 12 ans de maîtrise de l'Urbanisme force est de constater que ces objectifs ont été tenus.

MONTPELLIER EST DEVENU LA PLUS ATTRACTIVE DES GRANDES VILLES DE FRANCE TOUT EN MODERANT SA CROISSANCE

L'une des manières de mesurer l'attractivité d'une ville est de mesurer le taux d'évolution de ses résidences principales. C'est ce qu'a fait l'INSEE sur la période qui s'étend de 82 à 88 en comparant les villes de plus de 150 000 habitants (Paris, Lyon, Marseille exclues) et leurs unités urbaines. Montpellier a de loin le taux d'évolution des résidences principales le plus important : 17 % pour la commune mère, 18 % environ pour son unité urbaine. Elle est suivie par Toulouse et Rennes (environ 8 %). Les autres villes étudiées par l'INSEE ont toutes des taux inférieurs ou égaux à 6 % et même négatifs. Par ailleurs, cette dynamique s'est accompagnée d'une croissance maîtrisée et harmonieuse.

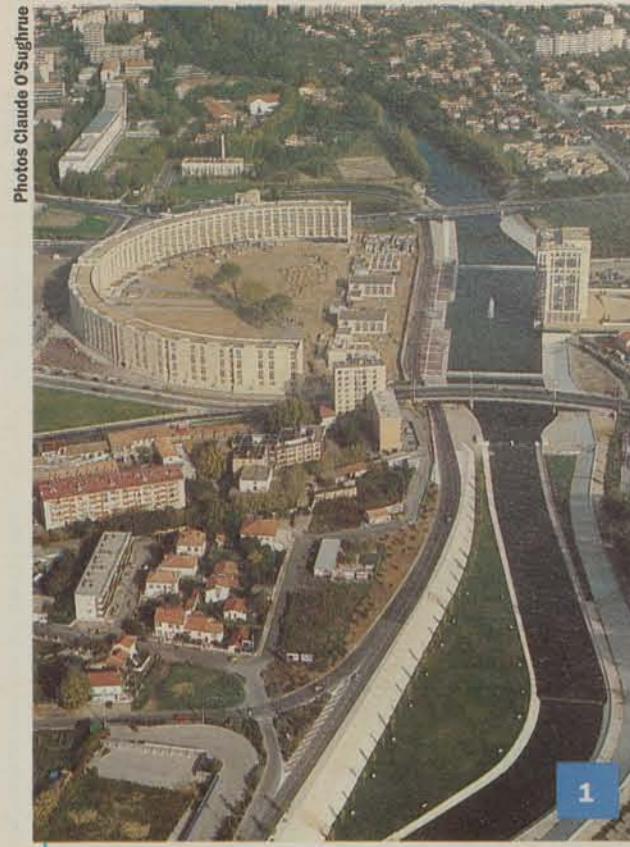
En 1989, en effet, la population de Montpellier se situerait, d'après une estimation de l'INSEE, à confirmer par le recensement de 1990, entre 204 et 212 000 habitants et celle du District entre 273 et 280 000 habitants. Ces chiffres correspondent à une croissance annuelle moyenne depuis 1982 d'environ 0,9 %, ce qui est cohérent avec les objectifs du P.O.S. en vigueur.

UNE DYNAMIQUE IMPORTANTE DE CRÉATION D'EMPLOIS

D'après les ASSEDIC, la croissance du nombre d'emplois privés de 77 à 87 a été de 19,46 % dans le bassin d'emplois de Montpellier, tandis qu'elle était négative en France (- 2,43 %) et inférieure dans l'Hérault (1,74 %) et dans la région Languedoc-Roussillon (1,45 %).

Si l'on ajoutait les créations d'emplois publics, on s'apercevrait que la création d'emplois à Montpellier a été encore plus importante jusqu'à atteindre 2 500 emplois créés entre 1985 et 1987 sur le District de Montpellier.

Ces données, qui ne font que confirmer un phénomène désormais reconnu, traduisent l'impact économique déterminant de l'émergence de la technopole mise en place dans le cadre de Montpellier-District sur l'activité économique régionale malgré un contexte national et local difficiles (régression très lente du nombre de chômeurs). L'amplification de ce véritable projet économique pour Montpellier et sa région doit donc rester un objectif majeur de la politique urbaine de la ville, en particulier par la création de parcs d'activités adaptés.



Maîtriser les crues du Lez.



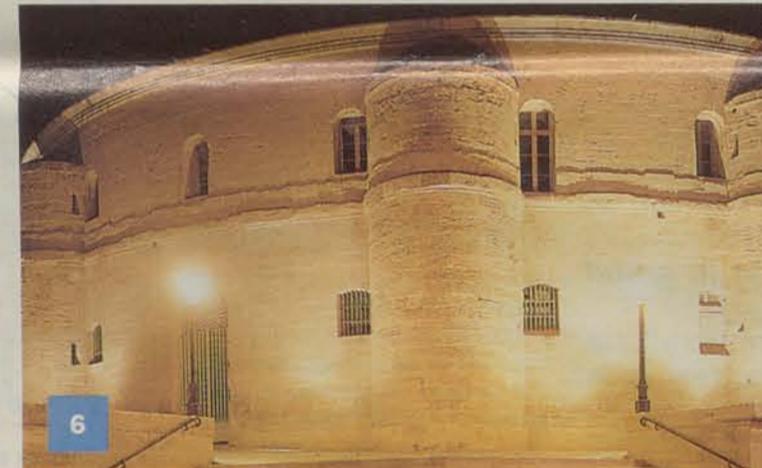
Equiper les quartiers : l'école des Prés d'Arènes reconstruite à neuf.



Création de logements sociaux de qualité. Ici, le nouveau quartier du Val de Croze.

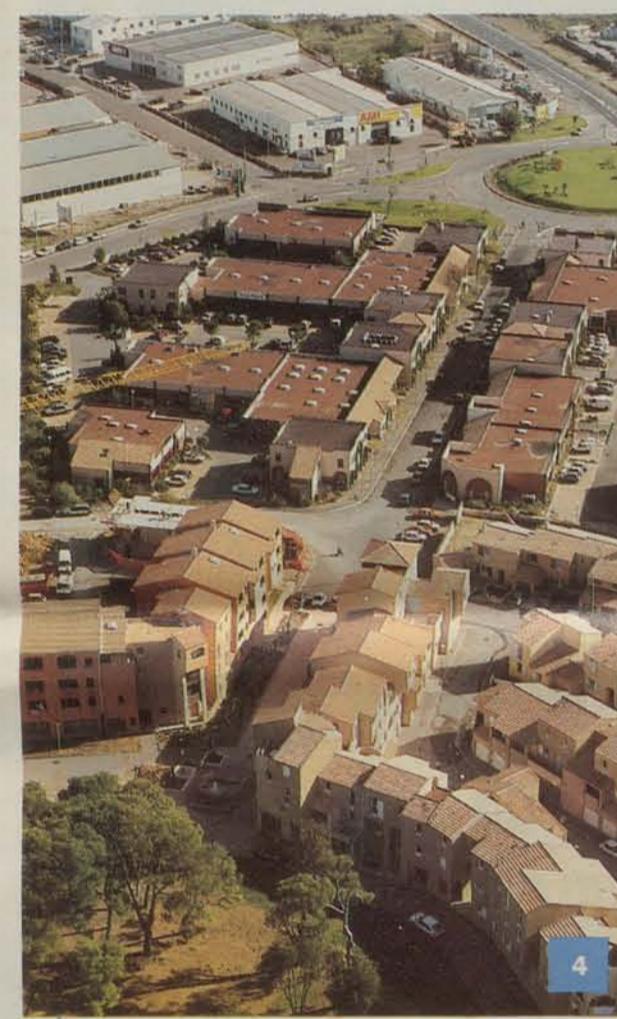


Mieux desservir : bientôt un 2^e axe prioritaire.



6

Embellir la ville par la restauration et l'éclairage mettant en valeur les monuments historiques : le couvent des Ursulines.



Rapprocher l'habitat social de l'emploi : la Zac de Tournezy.

UN PROJET URBAIN PRIVILEGIANT QUALITE DE LA VIE ET ENVIRONNEMENT

1 LES CRUES DU LEZ SONT MAITRISEES :

Ce développement de la ville vers l'Est a été rendu possible grâce au recalibrage du Lez permettant désormais de contenir les crues du fleuve. En franchissant le Lez la ville a retrouvé sa rivière, en particulier à travers l'aménagement du bassin du port Juvelan et demain à travers l'aménagement de Port Marianne et du Lez Vert.

2 AMENAGEMENT, EQUIPEMENT ET ENBELISSEMENT DES QUARTIERS :

L'amélioration de la vie dans les quartiers existants a été l'un des impacts majeurs du Plan d'Occupation des Sols. Le pôle Celle-neuve-Paillade a été renforcé par la création des nouvelles ZAC de la Fontaine et des Garrigues, les espaces publics ont été transformés, des équipements structurants ont été créés (grand stade de la Mosson, Palais des Sports Pierre Coubertin, espace Mossone...), des équipements de quartiers ont également été créés dans tous les secteurs de la Ville (reconstruction de toutes les écoles de la ville en préfabri-

qués, multiplication des équipements sportifs, sociaux et culturels...). Le centre ville a été élargi et le centre historique renforcé grâce à l'impact du Corum, mais aussi grâce à l'aménagement des Ursulines, de la Babote, de la Comédie, du boulevard Gambetta...

3 CREATION DE LOGEMENTS SOCIAUX DE QUALITE :

Le P.O.S. a permis la réalisation d'opérations à caractère social de grande qualité réparties dans tous les quartiers y compris au centre ville (Beaux-Arts, place du Nombre d'Or...) et adaptées à la demande (logements étudiants, personnes âgées...), l'incitation à la réhabilitation aidée a été réalisée dans le centre historique et la restauration programmée des logements sociaux existants largement engagée. (+ de 4 000 logements sociaux réhabilités).

4 LES LOGEMENTS ET LES EMPLOIS ONT ETE RAPPROCHES :

Tournezy, sur les pôles Blaise Pascal/Milléniaire, la Paillade/parc Euromédécine.

5 AMELIORATION DES DEPLACEMENTS

à travers de multiples opérations de voiries mais surtout à travers la construction du 1^{er} axe prioritaire et la mise à l'étude du second dans le cadre d'une politique de développement des transports en commun.

6 L'EMBELLISSEMENT DE LA VILLE

Dans ce domaine également, la maîtrise de l'urbanisme a permis d'ouvrir de très nombreux parcs au public, de lancer l'opération "10 parcs, 100 fontaines", de protéger les espaces verts existants par des dispositions réglementaires dissuasives et de réserver de nouveaux poumons verts pour l'avenir.

Chacun peut mesurer les effets de ce grand projet urbain qui se traduit également par le renforcement de l'image de la ville. Un rayonnement important pour une ville qui est restée à taille humaine dans une Europe du Sud en plein développement. C'est l'émergence de Montpellier Eurocité.

LA NOUVELLE REVISION DU P.O.S. : FAIRE DE MONTPELLIER UNE EUROCITE PRIVILEGIANT QUALITE DE LA VIE ET ENVIRONNEMENT

MAITRISER LE DEVELOPPEMENT DE LA VILLE : PORT MARIANNE ET LES QUARTIERS EXISTANTS

Le double objectif de continuer à maîtriser la croissance de la Ville tout en préparant Montpellier Eurocité, s'exprime dans le projet de Port Marianne. Véritable schéma directeur de l'extension de la ville sur 20 ans, Port Marianne utilise le Lez comme catalyseur du développement de la ville vers la mer et dessine un grand projet urbain pour des quartiers différents rassemblés autour d'un grand parc et du port. Le projet de Port Marianne prend en compte l'ensemble des grands équipements structurants qui devront accompagner le développement futur de la ville en les inscrivant dans un cadre harmonieux et cohérent.

Si le projet de révision de P.O.S prévoit de classer les secteurs couverts par le projet de Port Marianne en zone d'urbanisation future, il prévoit également des dispositions réglementaires permettant de ne pas les ouvrir à l'urbanisation que progressivement en fonction des besoins exprimés, d'une décision de la collectivité, d'un plan d'aménagement d'ensemble cohérent et de la mise en place du financement des équipements publics nécessaires. Autrement dit, la plupart des zones NA d'urbanisation future inscrites au projet de révision de P.O.S. ne seront urbanisables que sous forme de zones d'aménagements concertés (ZAC) qui permettent également d'éviter les dérapages fonciers, de réguler le marché du logement, de promouvoir un urbanisme de qualité, d'impulser l'innovation architecturale et de promouvoir l'équilibre social des quartiers. Tels sont les axes déterminants de la politique de maîtrise de développement de la Ville qui continuera à promouvoir le nouveau Plan d'Occupation des Sols.

Développement de la technopole montpelliéenne dans le cadre de Montpellier District.

Si le parc Euromédécine (3 510 emplois sur 75 ha déjà aménagés et 75 ha en cours d'aménagement) trouve la satisfaction de ses besoins dans le cadre du P.O.S. en vigueur, il n'en va pas de même des parcs d'Agropolis et du Milléniaire. Le pôle Agropolis (agro-alimentaire tropicale et méditerranéenne) est en effet en plein développement et ses capacités d'accueil actuelles sur les communes de Montpellier, Clapiers et Montferrier s'avèrent insuffisantes. C'est la raison pour laquelle une zone de 50 ha a prolongement du Lez vert, au Nord-Est du territoire communal est réservée dans le projet de révision de P.O.S. pour permettre le développement progressif de ce parc.

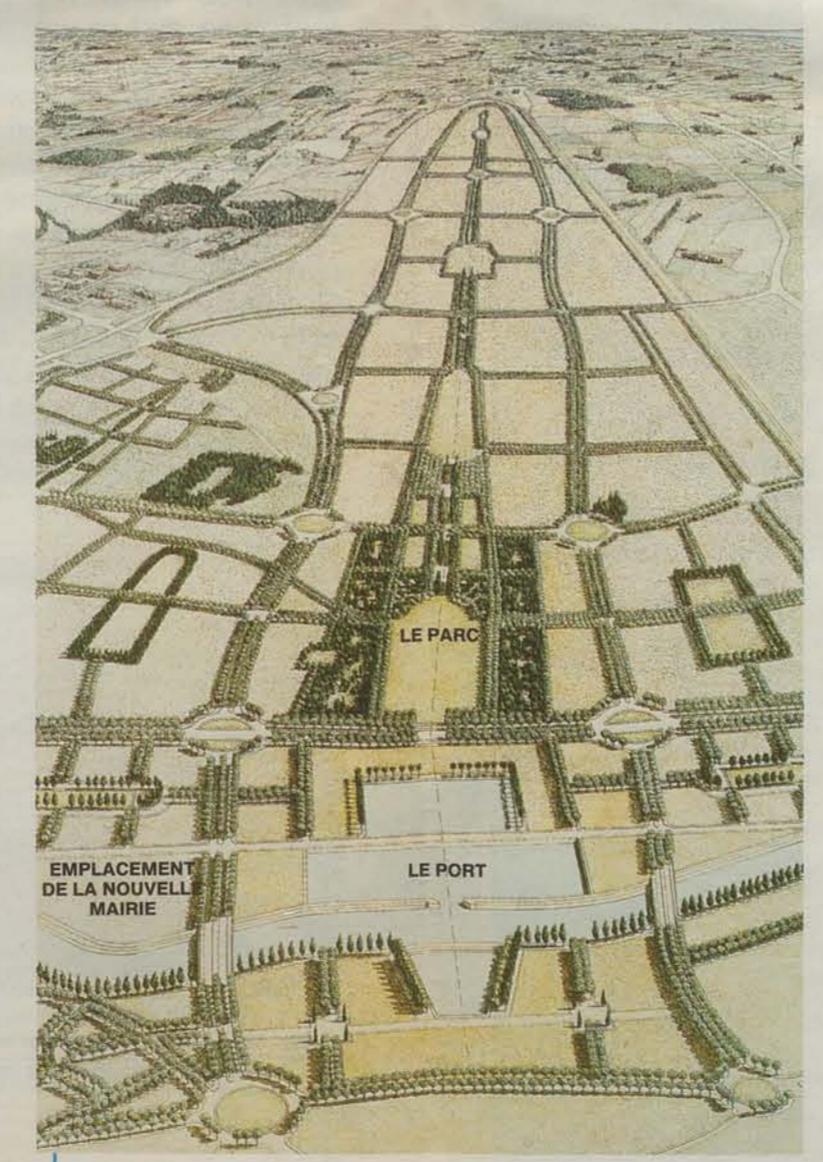
De même, le parc du Milléniaire (informatique, électronique, intelligence artificielle) sera entièrement commercialisé d'ici moins d'un an. Les besoins d'extension se faisant sentir de manière urgente, des extensions sont prévues dans le cadre du projet de Port Marianne. D'une part en façade Sud de l'avenue Pierre Mendès-France, d'autre part en façade Nord de l'actuelle autoroute A9 et enfin entre le parc actuel et Grammont en association avec un quartier de logements, soit 80 ha d'extensions pour lesquels les demandes sont déjà recensées.

D'autre part, l'émergence du pôle Héliopolis (activités liées au tourisme) nécessite la création d'un parc spécifique également dans le cadre de Port Marianne, élément fort de ce pôle avec le Corum. 20 ha environ sont inscrits au projet de P.O.S. en façade de l'actuelle A9 et de la route de la Mer. Les zones créées par la révision de P.O.S. pour ces nouveaux parcs, ne seront déblocables que progressivement, suivant un plan d'ensemble et après accord de la ville au regard des besoins exprimés et enquête publique.

Par ailleurs, il est apparu nécessaire de permettre l'implantation d'activités en façade de l'avenue Pierre Mendès-France en bordure du golf et de Grammont pour accueillir des "activités de vitrines" directement reliées à l'aéroport International - Montpellier Fréjorgues.

A l'extrémité de l'axe vert de Port Marianne, s'inscrira également le centre directionnel régional destiné à accueillir les équipements commerciaux indispensables à l'amélioration des zones de chalandise de Montpellier Eurocité.

Enfin, la révision de P.O.S. permettra aussi la réalisation immédiate de Garosud, plate-forme d'échanges intermodales rail-route, s'étendant sur 150 ha situés en proximité immédiate de l'actuelle gare de marchandise (200 000 tonnes par an), du futur échangeur de Rondelet sur l'autoroute A9 et en bordure de la ligne S.N.C.F. au Sud Ouest de la Commune.

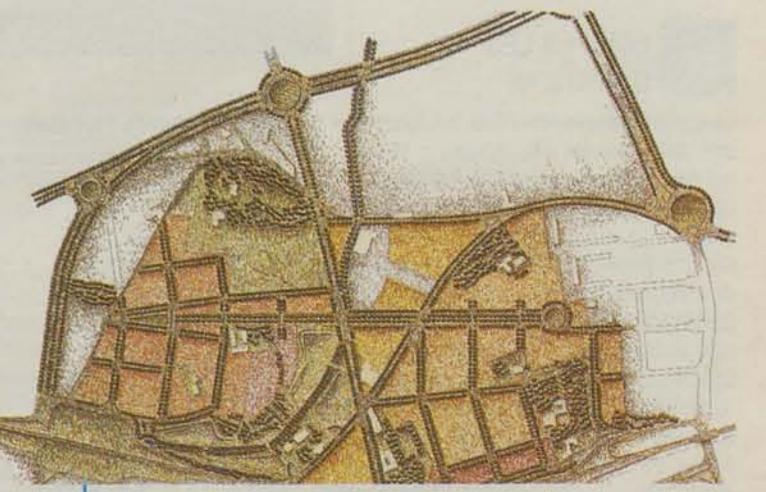


Perspective générale de Port Marianne. L'axe vert avec le parc, le port et l'emplacement de la future mairie. L'architecture des bâtiments non représentés sur cette perspective sera diversifiée et de grande qualité.

POUR L'EMPLOI, RENFORCER L'ÉPANOISSEMENT ÉCONOMIQUE DE MONTPELLIER : MONTPELLIER TECHNOPOLE ET GAROSUD

Sur le plan économique, la ville doit répondre à des demandes multiples auxquelles des réponses différentes doivent être apportées. Tel est l'objet de la première phase de révision de P.O.S.

En premier lieu, l'impact très favorable de la mise en place de la Technopole Montpelliéenne dans le cadre de Montpellier district incite à soutenir son développement.



Les jardins de Port Marianne ZAC créée par délibération du Conseil Municipal de juillet 89, mise à l'enquête publique au cours du 1^{er} trimestre 1990.





CALENDRIER

Le P.O.S. est mis en révision sur l'ensemble du territoire communal mais la révision de P.O.S. s'organisera en 2 phases :

- Chacune des deux phases fait l'objet d'études spécifiques et sera mise à l'enquête publique séparément.
- La première phase environ (1700 ha) : concerne les grands pôles de développement de la Ville pour les 10 à 20 prochaines années :
 - Port Marianne, 600 ha environ à l'Est du territoire communal accompagné Montpellier vers la mer. Port Marianne est un véritable projet urbain cohérent et harmonieux permettant de maîtriser l'extension de la ville par la réalisation de quartiers de logements et d'activités différents autour du Port et d'un grand parc public.
 - "GAROSUD" : plateforme intermodale de 150 ha destinée à accueillir des activités liées aux transferts rail-route et située au Sud-Est du territoire communal.
 - Le Lez vert : (300 ha environ y compris Agropolis) cadre naturel exceptionnel nécessitant d'être protégé, remis en valeur et animé.
 - Agropolis : pôle de la technopole ras-

La 2^e phase concerne les quartiers existants : la Paillade, Croix d'Argent, centre Ville, les Cévennes, hôpitaux-facultés. Elle permettra de parfaire l'équipement, l'aménagement et le renforcement de ces quartiers.

Elle aboutira avec un décalage d'un an à deux par rapport à la première phase.

LES EQUIPEMENTS STRUCTURANTS INTEGRES A LA 1^{re} PHASE DE REVISION DE P.O.S. :

- le port de Port Marianne,
- le parc central de Port Marianne poursuivi par un axe vert,
- la nouvelle mairie, face au Port,
- la plaine de jeux - bassin de rétention de la Lironde,
- le golf public au sud de l'A9.
- A Grammont :
 - une plaine de rock
 - un ensemble piscine olympique + équipements de sport d'eau et de glace
 - des terrains de football supplémentaires
 - cours de tennis couverts et non couverts supplémentaires
- 6 équipements légers d'animation du Lez vert
- une nouvelle caserne pour la CRS 56 sur Blaise Pascal (Etat)
- En attente des réponses aux propositions de la ville :
 - une réserve pour CES sur Port Marianne (Département),
 - une réserve pour 6^e Lycée (Région) sur Port Marianne.

Par ailleurs, Port Marianne est structuré par un ensemble de voies qui ont non seulement pour vocation de desservir les futurs quartiers de l'Est de la ville mais aussi d'améliorer les déplacements entre les différents quartiers de la ville. Ce sera le cas du futur boulevard urbain qui reliera les quartiers Est aux quartiers Ouest par un nouveau pont sur le Lez, des liaisons Nord-Sud facilitées à travers l'Est du territoire communal et du prolongement de l'axe encadrés



Photo Claudio Soghi

Le golf de Port Marianne.
Un immense poumon vert de plus de 100 ha.

LEXIQUE

- **Zone d'aménagement concertée (ZAC)** : Zone dans laquelle la ville acquiert la maîtrise foncière, adopte un programme et un règlement d'aménagement précis et un programme d'équipement public spécifique après enquête publique.
- **- Zone NA** : Zone d'Urbanisation future incontructible tant que les équipements publics ne sont pas programmés.
- **Plate forme intermodale** : Espace équipé pour favoriser les échanges de marchandises entre différents modes de transports (le rail et la route pour Garosud).
- **Plan d'occupation des sols (POS)** : Document de planification urbaine élaboré, depuis la loi de décentralisation sous l'initiative de la commune, destiné à prévoir et à organiser l'urbanisation pour des périodes de 10 à 15 ans environ. Le POS est un document réglementaire opposable aux tiers.

Faire revivre le Lez. Ici le projet d'aménagement vu du pont de Castelnau.

PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT DE QUALITE

Protéger les espaces verts existants, les ouvrir au public, les mettre en valeur, créer des poumons verts et de nouveaux parcs, sont autant d'éléments déterminants pour rendre la ville encore plus agréable à vivre. Le projet de révision de P.O.S. permettra dès sa première phase de promouvoir la mise en valeur et l'animation du Lez, aujourd'hui inaccessible et encore insuffisamment protégé. Des emplacements réservés pour cheminements piétons et pour la création d'équipements légers de loisirs sont prévus, ainsi que le classement de nouveaux espaces verts.

Port Marianne sera également structuré autour d'un grand parc central prolongé par un axe vert accompagnant la ville vers l'Est et par un golf public qui sera avant tout un immense poumon vert de près de 100 ha.

Au total, les protections "vertes" prévues dans la première phase de révision de P.O.S. augmenteront de plus de 50 %, celles du P.O.S. de 75.

Elles seront complétées par celles prévues dans le cadre de la seconde phase de révision de P.O.S. parmi les plus marquantes desquelles on peut citer les futurs poumons verts Sud-Ouest du Mas Nouguier, Poutingon et de Verassy au Nord-Est, ainsi que la poursuite de l'aménagement de la coulée verte de la Mossone.

EQUIPER LES QUARTIERS

La nouvelle révision de P.O.S. est l'occasion de prévoir les équipements publics qui structureront le développement futur de la ville. Il s'agit tout d'abord d'accompagner la mise en œuvre des grands projets de l'Etat, éléments décisifs de la situation de Montpellier. Eurocité au carrefour des grands axes de développement de l'Europe du Sud.

Que ce soit pour la dessaturation de l'autoroute A9 qui doit accueillir prochainement le réseau routier national rabattu sur son trajet entre le futur échangeur de Rondelet et la rocade Est où que ce soit pour l'accueil de la future ligne TGV, le Plan d'Occupation des Sols est élaboré en accord avec les services de l'Etat chargé de ces dossiers.



Clinique de rééducation fonctionnelle

FONTFROIDE

1 800, rue St-Priest
Parc Euromédecine
34009 MONTPELLIER Cedex 1
B.P. 1162

67 61 79 79



SOCIÉTÉ de GESTION d'ÉTUDES et de TRAVAUX PUBLICS

Terrassements - Canalisation E.P. - E.V. - A.E.P.
Voirie - Travaux maritimes - Revêtements de sol
Aménagement urbains et sportifs

67 29 52 00 Télécopie 67 29 60 08
B.P. n° 55 - Route de Lunel - 34130 MAUGUIO

Le Corum : un cadre exceptionnel pour le développement économique de Montpellier et sa région.



M SERM
12, Place du Nombre d'Or - Antigone - BP 9033 - 34041 Montpellier Cedex
Tél. : 67.65.79.90

CONSEIL MUNICIPAL

1. Article L 122-30 et R 122-7 du Code des Communes, décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal. Communication.
2. Conseil Municipal, adjoints au maire, élection (cf trombinoscope MVV novembre 89).
3. Vœu du Conseil Municipal portant soutien à la campagne "89 per nostra lena" de l'Institut d'études occitanes (cf. encadré).
4. Syndicat mixte d'adduction d'eau de la Région de Montpellier, représentants du Conseil Municipal, élection.
5. Foyer des Travailleurs Isolés, dénonciation de la convention de gestion.
6. Personnel Municipal, centre de traitement de l'information, Formateur, contrat.
7. Personnel Municipal, création du poste de Conservateur de 1^{re} catégorie.
8. Personnel Municipal, services techniques, Création de 2 emplois d'Adjoint au directeur général des Services Techniques.
9. Dénomination de parc. Le jardin de la rue de la vieille Aiguillerie est dénommé : "Jardin d'Assas".
10. Installation de réseau d'arrosage intégré, procédure d'appel d'offres.
11. Plan de gestion des boisements urbains. Étude confiée à l'Office National des Forêts.
12. Atelier pédagogique personnalisé, centre ville, Transfert de la gestion à l'association Peuple et Culture.
13. Halte Garderie LE CERES, mise à disposition d'un local commun par l'OPAC à la ville, avenant n°2.
14. Sports, Basket, Coupe d'Europe et rencontre Montpellier/Ortez, taxe sur les spectacles, exonération.
15. Sports Courts de tennis municipaux, gestion par le Tennis Club de Montpellier Grammont, Convention.
16. Chapelle de la Visitation. Ravalement et restauration des façades, appel d'offres, demande de subventions.
17. Cité Washington. Cession à l'OPAC pour réaliser une opération de résorption d'habitat insalubre.
18. Domaine Bonnier de la Mossone. Travaux de restauration. Programme 1989, demande de subventions.
19. Droit de préemption urbain, immeuble Albuoy, 3 impasse du Merle Blanc. Exercice du droit de préemption, convention d'acquisition de l'immeuble Ville/OPAC.
20. Foncier. Lotissement des Aiguelongues, rue Antoine-Laurent Jussieu, rue Georges Cuvier. Classement dans le Domaine public Communal.
21. Foncier. Mise à l'alignement rue de la Belle, Cession gratuite : Société SOGENAF (Lotissement "Les Hautes de Château Bon").
22. Foncier. Mise à l'alignement rue de la Combe Caude, Cession gratuite : Bourdin Denis.
23. Foncier. Mise à l'alignement rue Jacques Bounin, cession gratuite : Société BATIR.
24. Foncier. Rue des Planètes, classement dans le Domaine public Communal.
25. Local à usage public, Les Garrigues de Saint-Priest, cession gratuite à la ville.
26. Place de la Comédie, aménagement Mur-fontaine, réalisation de sculptures, marche Bourry et Goetschy, avenant n°1 (cf. photo page 7).
27. Place Royale du Peyrou, travaux de restauration, programme 1989, appel d'offres, demandes de subventions.
28. ZAC d'Antigone, traité de concession Ville/SERM, avenant n°2.
29. ZAC d'Antigone, 4^e extension-modification, dossiers de réalisation d'utilité publique et de déclassement de voie.
30. ZAC de la Croix d'Argent, extension du périmètre et modification du PAZ. Adoption du dossier de réalisation, ouverture d'enquête.
31. ZAC Euromédecine, cession gratuite à l'OPAC.
32. Plan anti-inondations, réalisation d'un collecteur eaux pluviales, avenue de Palavas, avenue de l'Abriado et avenue des Prés d'Arènes, appel d'offre. Tranche finale, tranche conditionnelle.
33. Centrale d'Achats, achat de fournitures, matériaux et matériels divers, appels d'offre.
34. Parc Henri de Lunaret. Convention d'exploitation du petit train, modification et renouvellement de la convention pour 1990.
35. Taxis et voitures de petite remise, projet de réglementation générale.
36. Palais Pierre de Coubertin. Dénomination de la salle de 350 m affectée à la Maison pour Tous Georges Brassens : Salle "Jacques Brel".
37. Parc Henri de Lunaret. Convention d'exploitation du petit train, modification et renouvellement de la convention pour 1990.
38. Affaires culturelles. Artothéque municipale, acquisition de livres, appel d'offres.
39. Affaires culturelles. Artothèque, demandes de subventions au District, au Conseil Général et au Conseil Régional (acquisition de 750 œuvres contemporaines entre 1983 et 1989 pour la Galerie de Prêt).
40. Affaires culturelles. Bibliothèque municipale, acquisition de livres, appel d'offres.
41. Palais Pierre de Coubertin. Dénomination de la salle de 350 m affectée à la Maison pour Tous Georges Brassens : Salle "Jacques Brel".
42. Parc Henri de Lunaret. Convention d'exploitation du petit train, modification et renouvellement de la convention pour 1990.
43. Taxis et voitures de petite remise, projet de réglementation générale.
44. Vœux du Conseil Municipal pour que la ville de Montpellier assume la présidence de la Foire internationale de Montpellier. (cf encadré).
45. Affaires scolaires. Revalorisation de l'indemnité de logements versée aux enseignants, Année 1989.
46. Personnel municipal. Tableau des effectifs, modification.

VOEUX DU CONSEIL MUNICIPAL : POUR QUE LA VILLE DE MONTPELLIER ASSUME LA PRESIDENCE DE LA FOIRE INTERNATIONALE DE MONTPELLIER

Depuis plusieurs années, la ville de Montpellier a voulu, par une politique volontariste, se placer dans une perspective internationale. Sa réputation d'entrepreneur lui a permis d'être classée récemment au rang des Eurocities. Pour ce faire, un certain nombre d'instruments ont été mis en place, tels les cinq pôles de Montpellier LR. Technopole, le Corum-Palais des Congrès, des Festivals, des Salons comme Euromédecine ou celui de la Communicative, etc. La Foire Internationale de Montpellier doit être une des vitrines de cette politique. Pour cela, elle doit offrir des prestations et une image à la hauteur des ambitions de la Capitale Régionale. Il faut, en effet, maintenant assurer une harmonisation entre la nécessaire développement économique que nous avons préconisé et facilité et celui engagé par les forces vives locales et régionales.

C'est pourquoi je vous propose que le Conseil Municipal adopte le vœu selon lequel la ville de Montpellier assume la Présidence de la Foire Internationale de Montpellier.

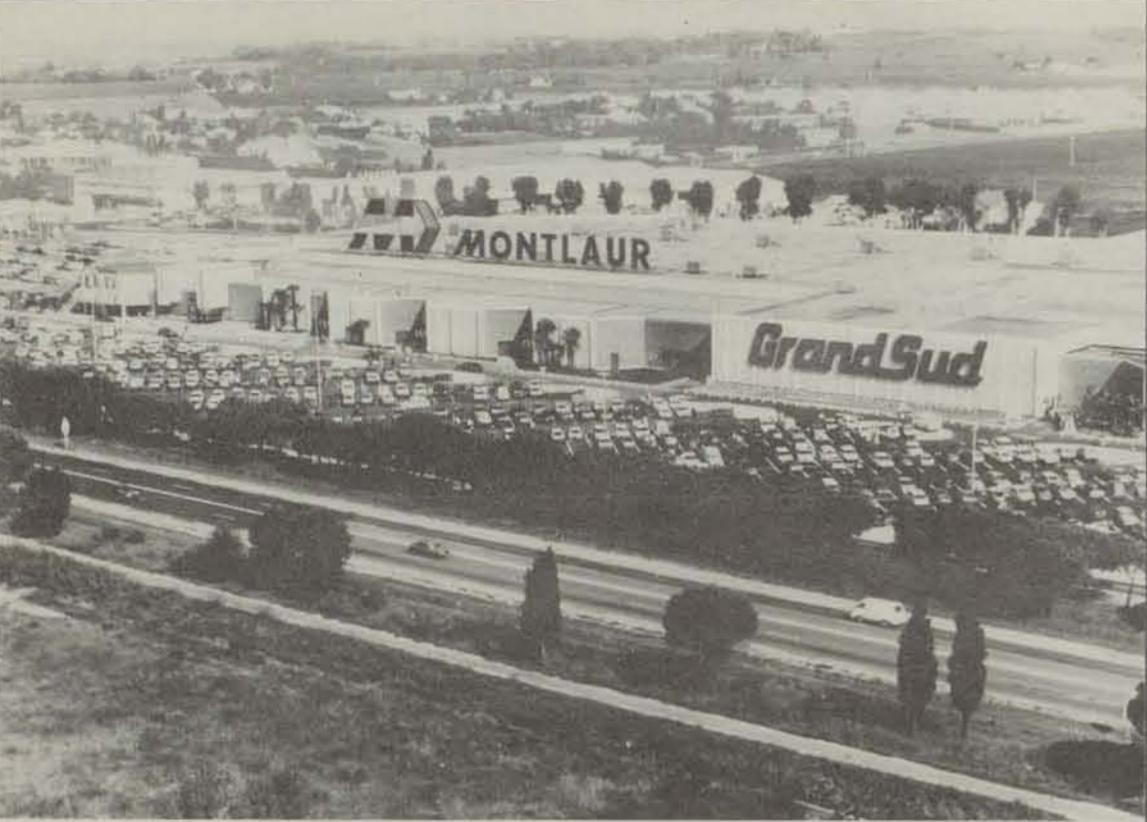
VOEUX DU CONSEIL MUNICIPAL PORTANT SOUTIEN A LA CAMPAGNE "89 PER NOSTRA LENGA" DE L'INSTITUT D'ETUDES OCCITANES

Le Conseil Municipal de la Ville de Montpellier apporte son soutien à la campagne "89 PER NOSTRA LENGA" de l'Institut d'Etudes Occitanes, et souhaite :

- la ratification par la France de la Charte du Conseil de l'Europe sur les langues minoritaires.
- ainsi que l'élaboration d'une législation s'appuyant sur les principes de la résolution du Parlement Européen et sur les textes internationaux en la matière, permettant :
- la reconnaissance officielle de l'Occitan,
- le droit à son emploi dans l'enseignement, les médias et la vie publique, avec les moyens d'exercer ce droit.

Les institutions concernées au niveau national doivent tout mettre en œuvre pour que la transmission de la Langue d'Oc, encore parlée aujourd'hui par un nombre important d'habitants du Sud de la France, soit facilitée et officialisée. Les élus montpelliérains attirent tout particulièrement l'attention de M. Lionel Jospin, Ministre de l'Etat, Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, ainsi que celle de M. Jack Lang, Ministre de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire, sur ce problème, car il s'agit là de préserver une partie capitale du patrimoine culturel français.

SEANCE DU 3 NOVEMBRE



**PLUS
FORT
TOUS
LES
JOURS.**

MONTLAUR

**HYPERMARCHÉ
CENTRE COMMERCIAL GRAND SUD
ROUTE DE CARNON - MONTPELLIER**

ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 21h30

Cciter

Location de voitures

Route de Carnon : **67.65.89.24**
Route de Sète : **67.69.03.38**
Aéroport Fréjorgues : **67.64.17.71**



**POUR VOUS LOGER
DANS
L'HÉRault**

RIEN NE SERT DE COURIR
ACHETEZ DONC
L'ACTIVITÉ
IMMOBILIÈRE

PLUS DE
2500
APPARTEMENTS
MAISONS

**PRODUITS LAITIERS - CHARCUTERIE
SALAISSONS - OEUFS - VOLAILLES
CONSERVES**

Gros - Demi-gros et Fournitures
pour collectivités

DISTRIFRAIS
S.A.R.L. CAPITAL DE 50.000 FRANCS

Rue du Pasteur Jean CADIER
Lottissement « Le Pascalet »
34000 MONTPELLIER
Tél. : **67.92.95.50**

M

M

Une nouvelle réalisation S.M.C.I
située Av. de la Vieille Poste,

**Le Parc
St-Roch**
2 PIÈCES
à partir de
360.000 F
Loi Mehaignerie 89-90
INVESTISSEZ
67.65.65.11
smci GROUPE PELEGÉ

3. R. BOUSSAIROLLES A MONTPELLIER

**JOULIÉ & FILS
TRAVAUX PUBLICS**

RUE DES BARRY - BP 4
34660 COURNONSEC
67 85 01 13
Télex JOULIE 480 346 F

**transports
internationaux
joulié & fils**

RUE DES BARRY - BP 4
34660 COURNONTERRAL
67 85 01 13
Télex JOULIE 480 346 F

ETEC : LES HIGH-TEC DE L'INGENIERIE
BÂTIMENT, URBANISME, ENVIRONNEMENT

Faisabilité et études économiques
Assistance à Maître d'Ouvrage
Maîtrise d'Oeuvre générale
Etudes d'exécution
Expertises
Ordonnancement - Pilotage
Coordination

ETEC

10, rue des Rivettes - 34070 MONTPELLIER
Téléphone : 67.47.93.00 - Télécopie 67.69.29.23
S.A. au capital de 300 000 F

MONTPELLIER VOTRE VILLE

LA REVOLUTION ET LES NOMS DE RUES A MONTPELLIER

par Marcel Barral

Suite du N° 125 de MVV

(Cet article est paru dans son intégralité dans le n° 12 du Bulletin historique de la Ville de Montpellier)

Sans doute faut-il retrouver les conclusions auxquelles était parvenue la commission dont on parle plus haut dans ce projet de réforme que donne Duval-Jouve, soulignant d'ailleurs le caractère excessif - et c'est Duval-Jouve qui l'écrit ! - de ces changements : "On en était aux exagérations ; aussi, le 5 germinal (An II), le Comité d'instruction publique de la Société populaire demanda-t-il que les noms des sixains, des faubourgs et des portes fussent changés comme ci-après :

SIXAINS

Ste Foy - Sans-culottide
St-Paul - des Vertus
St-Firmin - du Génie
St-Anne - du Travail
St-Croix - de l'Opinion
St-Mathieu - des Récompenses

FAUBOURG

St-Jaume - de la Révolution
St-Guilhem - Marat
St-Dominique - des Jacobins
Figuerolles - de l'Union
La Saunerie - des Pyrénées
Lattes - de la Mer
- Nîmes - des Alpes
Boutonnet - de la Montagne

PORDES

de Lattes - de la Mer
de la Blanquerie - des Hospices
Des Carmes - de la Montagne
- de Nîmes - des Alpes

De Peyrou - de la Révolution
De St-Guilhem - Marat
Des Carmes - de la Montagne
De la Saunerie - des Pyrénées.⁽⁶⁾
On peut remarquer que ces projets de changement n'avaient d'autre but que de supprimer les noms de saints que portaient les sixains et quelques faubourgs. La division de la ville en six parties (sixains) - elle fut divisée aussi à une époque en sept parties, septaines - remontait au moyen âge et elle subsista encore après la Révolution.⁽⁷⁾ Chacun de ces sixains portait le nom de l'église autour de laquelle se groupaient les îles et les rues qui le comprenaient. Il y avait donc là un usage séculaire mais qui correspondait encore à des réalités, les référents étant des églises qui, détruites au XVII^e siècle avaient été rebâties au XVIII^e : sauf Saint-Firmin et Sainte-Croix, disparues, mais dont le souvenir était conservé, pour la première, dans le nom d'une rue et pour la seconde par une croix dressée à l'emplacement de l'église qu'avait fondé Guilhem VI au retour de la croisade. La croix plantée par les Pénitents sur l'église détruite, avait été supprimée sous la Révolution. Les déterminants utilisés pour remplacer les noms anciens étaient modernes et à la mode. Il fait allusion aux jours complémentaires du mois de Thermidor, les Sansculottides et des abstractions ou allégories (Vertus, Travail, Opinion) qui appartiennent au vocabulaire politico-philosophique du temps. Ainsi formés les noms des sixains ne répondent plus à des réalités visibles : ils avaient perdu leurs valeurs fonctionnelles.

Il en était de même pour les noms des faubourgs dont certains avaient donné des noms de rues : rue du Faubourg Saint-Jaume, rue du Faubourg Saint-Dominique (avenue de Lodève) ; Toutefois il y avait dans ces appellations nouvelles le désir de ne pas oublier la réalité. Les noms de faubourgs des Pyrénées, de la Mer, des Alpes, de la Montagne indiquaient largement des directions. Mais à ce point de vue les changements étaient inutiles. Le faubourg et la porte de Lattes indiquaient d'une façon explicite que les voies qui partaient de là menaient à la mer. Et il était même plus précis de parler du faubourg de Nîmes, point de départ de l'ancienne route royale de Nîmes, ancien *camin rourieu*. On peut même voir dans l'exemple que donne le faubourg Saint-Dominique qui devient le faubourg des Jacobins un curieux effet de changement de sens, par métonymie, d'un mot ; car Jacobin était le terme désignant d'abord les religieux de Saint-Dominique dont le couvent, à Paris, était situé rue Saint-Jacques. Il fut le siège du Club devenu célèbre et "jacobin" par extension désignait à l'époque un ardent républicain. Il s'agissait donc par l'emploi de ce terme de créer un autre référent dans un autre contexte.

Quant aux noms des portes on peut faire les mêmes remarques. Notons toutefois que la porte de la Blanquerie, devenait la porte des Hospices par allusion à l'hôpital Saint-Eloi qu'on appelait alors l'*Hospice d'humanité* (8) et peut-être aussi à d'autres établissements de santé établis dans des couvents : il y avait chez les Ursulines un hôpital dit "ambulant" (9). On peut souligner ici un fait curieux. La rue de la blanquerie, rue des mégissiers et corroyeurs garda son nom tout au long de l'histoire de la ville, même lorsque l'hôpital Saint-Eloi, établi d'abord à l'Ecole Mage se fut agrandi et de ce fait pouvait devenir le référent du nom de la rue. Le nom n'a été changé qu'à la fin du XIX^e siècle lorsque l'hôpital fut transporté en dehors de la ville (Hôpital Suburbain) et qu'on eut établi à sa place les trois facultés de Droit, des Sciences et des Lettres ce qui explique le nom de la rue de l'Université.

Le nom de Marat est utilisé ici deux fois, nom d'un faubourg et d'une porte, en remplacement de celui de Saint-Guilhem (qui était au XII^e siècle celui d'un hôpital). Marat, député de la Convention, rédacteur de l'*Ami du Peuple*, personnage influent, était devenu par sa mort dramatique une sorte de symbole : la victime de la révolution. On lit dans le compte-rendu de la séance du 9 au 2^e mois de l'an II, au sujet des cérémonies organisées à la mémoire de Marat que les élèves du collège "ont demandé de porter au cortège de Marat une bannière avec l'inscription :

"Nous le pleurons, Marat, Marat, ce tendre père
Mais il vivra toujours au milieu de nos coeurs..." (10)
Cette notoriété explique le choix de ce nom, le seul anthroponyme utilisé dans ces changements.

Il ne semble pas que ces propositions aient été retenues. En tout cas ces dénominations nouvelles n'entrèrent pas dans l'usage. Le Peyrou devint, nous l'avons vu, la place de la Révolution.

Dans le procès-verbal d'une séance du Conseil Général Permanent de la Commune (8 mars 1793) on apprend quels furent les changements officiels. "Le citoyen Thibaut dit (...) que le bureau a, en se conformant aux délibérations du conseil, chargé le citoyen Gras, graveur, de substituer à la rue du Cardinal, celui de la République, à celle de l'Ecus de Bourbon, celui de la Coquille et à celle du Palais Royal, celui de Palais National. Il observe que cette dépense d'après l'état se porte à 50 10s et qu'elle a été réduite par le citoyen Donnat à 40 lt, proposant de pourvoir au paiement de cette dépense". (11)

La rue du Cardinal devait son nom, depuis peu de temps à cette époque, au cardinal de Bonzy, représentant des Etats de Languedoc. Ces Etats se tenaient alors dans l'immeuble du Consulat situé au coin de l'actuelle rue de la Loge et de notre place Jean-Jaurès. Le cardinal logeait durant la tenue des Etats dans un immeuble de cette rue, à l'angle de la rue de la Croix d'or.

Cette partie de la rue entre le Consulat et le carrefour de la Peyre (Grand-Rue, rue Jacques-Cœur) portait donc ce nom après s'être appelée au moyen âge *Daurada* (rue Dorée) par référence aux orfèvres et argentiers qui y avaient boutique. Elle devint donc la rue de la République et non rue Mirabeau comme le demandait un citoyen plus haut. La rue de l'Ecus de Bourbon devait son nom à l'enseigne d'un logis. Elle fut appelée alors rue de la Coquille par référence à un détail d'architecture caractéristique, l'hôtel de Sarret, refait au XVII^e siècle présente à l'angle du côté de la rue du Palais un travail de coupe de pierre remarquable : les deux pans des murs sont soutenus à cet angle par une trompe barlongue qui a la forme d'une coquille. D'où le nom de la rue. On a dans ce cas remplacé un référent peut-être alors disparu, par un autre manifeste.

Et ceci explique que le nom ait été gardé jusqu'à nos jours, bien que la rue ait été coupée par le percement de la rue Nationale (rue Foch). Mais le changement visita à faire disparaître le terme féodal de "Bourbon". Il en est de même pour celui qui a fait de la rue du Palais-Royal, la rue du Palais National. Le Palais Royal n'était pourtant que le nom d'une hôtellerie dont l'enseigne servait de référent au nom de rue. Elle redévoit la rue du Palais-Royal. Mais en 1852 on lui donna le nom du célèbre chirurgien Lapéry à qui l'on devait la création de l'Hôtel Saint-Côme, école de chirurgie.

Pour ces noms, sans doute gravés déjà sur les pierres d'angle des maisons, il fallut refaire la gravure. De là le coût qui nous paraît élevé. Le citoyen Donnat qui assuma la dépense était l'architecte, élève et gendre de Jean-Antoine Girard. Il fut chargé quelques années plus tard de construire sur l'emplacement de l'église Notre-Dame des Tables détruite (place Jean-Jaurès actuelle) les Halles aux Colonnes, lourd édifice qui fut démolie au début de notre siècle. Ce changement d'inscription ne se posait pas pour la rue Richelieu. Cette rue portait elle aussi un nom qui sonnait mal aux oreilles des Amis de la Constitution et de l'Égalité.



Plan de la ville de Montpellier dressé par
M. Flandio de la Combe en 1788 distribuant la
ville en Sixains, Isles et Rues.

Il avait donné en 1758 au chemin longeant les Douze Pans et qui, parallèle à la rue des Etuves, bordait la façade latérale, à droite, du théâtre, dit alors Salle de spectacle, construit à l'initiative du duc de Richelieu gouverneur de Languedoc. Après un incendie ce théâtre fut rétabli et restauré à la même place. Mais ce dernier fut complètement ravagé par un autre incendie en 1881. On construisit alors un nouvel édifice, plus vaste et plus large, ce qui fit disparaître la rue de Richelieu. Mais on donna ce nom à la rue nouvelle qui part de la place Molière et aboutit à la rue Diderot.

D'après Grasset-Morel, le nom de Richelieu disparut en 1792 et fut remplacé par celui de Voltaire. (12) Mais plus tard, en l'an VII (1798), la rue prit le nom de rue de la Comédie. Sur le plan de 1816 elle porte le nom de rue de Richelieu, nom que l'on retrouve dans l'Indicateur de 1838.

La proposition d'appeler la rue Basse rue Jean-Jacques Rousseau n'aboutit pas à cette époque. Elle devint une réalité un siècle plus tard. On avait baptisé de ce nom de J.-J. Rousseau un boulevard extérieur, qui est devenu notre boulevard Vieux-Port. C'est alors (1882) que la rue Basse reçut le nom du philosophe parce que, lors de son séjour à Montpellier (septembre-novembre 1737) il était logé dans un immeuble sis dans cette rue.

De cette époque datent quelques noms qui furent donnés à des voies nouvelles. Ce sont les boulevards créés alors par la suppression des fossés et des remparts. Ainsi, entre la place de la Comédie - appelée sous la Révolution place de la Salle de spectacle - et la tour de la Babote, le boulevard nouvellement ouvert fut appelé boulevard de la Comédie. Il est devenu en 1885 le boulevard Victor-Hugo. De même, sur les fossés comblés entre la porte du Pila Saint-Gély et celle de la Blanquerie (Université), le boulevard fut appelé boulevard de la Blanquerie. Il est appelé depuis 1885 boulevard Louis-Blanc. Et, entre cette porte et celle des Carmes, le nouveau boulevard fut dénommé boulevard de l'Hôpital-Général, parce qu'il menait vers ces bâtiments. Il a été appelé en 1897 boulevard Pasteur.

Suite et fin au prochain numéro

6. Duval-Jouve, op. cit. II, p. 162. Il s'agit de la séance du 1^{er} avril 1794. Société populaire est aussi le nom du Club des Amis de la Constitution dont les membres étaient répartis dans diverses commissions.

7. Indicateur des îles de la ville de Montpellier, suivi de la division en six sections ou sixains, p. III et 41. C'est la suite de l'indicateur des rues et places (1853).

8. Duval-Jouve, op. cit. I, p. 276.

9. Registre des délibérations, op. cit., 9 nivôse an II. L. 5502.

10. Ibid., 9^{me} jour du 2^e mois de l'an II (24 oct. 1793).

11. Délibérations du Conseil général permanent de la Commune 8 mars 1793. Registre 6, F. 69. Arch. Municipales de Montpellier.

12. Grasset-Morel, Montpellier, ses sixains, ses îles et ses rues p. 347.



**DES HOMMES DE LA
REGION AU SERVICE
DE LA REGION**

Travaux routiers et autoroutiers
Réseaux divers - Terrassements

Implantée dans l'Hérault depuis son origine, **MAZZA** est l'entreprise régionale qui dispose des mêmes compétences que ses concurrents nationaux. Notre politique d'investissement, orientée sur la modernité du matériel, notre sens aigu du service, notre stratégie axée sur l'opérationnel, sont autant de moyens dynamiques qui nous permettent de nous situer parmi les grandes entreprises que compte le tissu économique de notre Région.

Notre entreprise, hautement spécialisée pour les travaux de carrière, de terrassement, de construction de routes, autoroutes et toutes voies de communication, réalise de nombreux chantiers dans la Région (aménagement routiers, plateformes industrielles, lotissements V.R.D., sols sportifs et industriels...). Travaux auxquels s'ajoutent ceux d'entretien du réseau routier pour le compte de l'Etat, des Départements, des Communes et des Villes, et notamment MONTPELLIER.

Notre activité s'étend également aux travaux à la mer (terrassements et enrochements), puisque après avoir participé aux travaux d'extension du Port de Sète, nous sommes d'ores et déjà associés à ceux de la Déviation du Canal du Rhône à Sète ainsi que de la construction du Port de Pêche à Frontignan.

Notre projet d'entreprise : « des hommes compétents dans une entreprise qui se développe, au service de ses clients ».

MAZZA - Siège Social : 34630 SAINT-THIBERY

Tél. 67 21 21 21

Agence de MONTPELLIER - RN 113 - SAINT-JEAN-DE-VEDAS
Tél. 67 27 67 99

(Communiqué)

Sté d'exploitation des Ets YVES DEJEAN

CONSTRUCTION DE CAVEAUX & MONUMENTS FUNERAIRES

PIERRES - MARBRES GRANITS Toutes provenances

REMISE A NEUF DE MONUMENTS ANCIENS GRAVURES

45, avenue Saint-Lazare (Rond-Point du Cimetière) 34000 Montpellier

67 79 47 68

copra dans Montpellier

PORT JUVENAL **LE TRIREME** DU 2 AU 4 PIECES

CELLENEUVE **LA FONTAINE AUX MOINES** DU STUDIO AU 5 PIECES

PIERRES - MARBRES GRANITS Toutes provenances

REMISE A NEUF DE MONUMENTS ANCIENS GRAVURES

QUARTIER NORD **LE CADE** DU STUDIO AU 5 PIECES

67.64.68.64

L'ART DE CONSTRUIRE SA REGION Les Portes d'Agora - 115, rue Léon Blum 34000 Montpellier

MONTPELLIER VOTRE VILLE

LE BASE-BALL EN FLECHE A VERASSY

sport

Le Base-Ball nous vient des Etats-Unis (Louisville, jumelée avec Montpellier est d'ailleurs spécialisée dans la fabrication de bâtes !). En France, et particulièrement à Montpellier, il connaît un engouement de plus en plus prononcé. A la fois sport et loisir, il est aussi bien pratiqué par des hommes que par des femmes et à tout âge. Non violent, il se joue avec une bâte et une balle en cuir... que l'on lance le plus loin possible, avant d'effectuer le tour du terrain au pas de course. Le rôle de l'équipe adverse est de nous empêcher. La règle est simple, mais les variantes sont infinies.

A Montpellier, ce sport se conjugue sur le mode de la bonne humeur. Jean-Luc Wolf, président de la Ligue régionale de base-ball et Bernard Charlot, Président du Montpellier Base-Ball Club, savent communiquer leur passion.



**BERNARD CHARLOT,
PRESIDENT DU MONTPELLIER
BASE-BALL CLUB :
LA PASSION DU JEU**

Quelles sont les particularités du Base-Ball ?

Bernard Charlot : Il alterne la vitesse et la précision, le réflexe et la maîtrise de soi. Il est simple mais peut se compliquer !

De quelle manière le pratique-t-on ?

Bernard Charlot : On commence par le "Soft", dès 7 ans. Puis on s'entraîne tous les jours. Ici, l'entraînement est assuré par 3 personnes. On peut aussi le pratiquer comme un loisir, sur un terrain de Hand.

Comment se déroule un match ?

Bernard Charlot : Avec 2 équipes de 9 joueurs chacune, 9 manches sont prévues, mais on peut jouer plusieurs jours, car la durée d'un match n'est pas limitée !

Autre particularité, pour un sport d'équipe, l'attaque n'a pas la balle. Et elle cherche à passer en défense, pour pouvoir marquer des points.

Comment se compose la tenue du joueur ?

Bernard Charlot : Celui qui réceptionne la

balle (pouvant arriver à 150 km/h.) porte casque et genouillères. Tous sont gantés. Mais ce sport n'est pas violent, il n'y a pas de contact entre les joueurs.

Où se pratique le Base-Ball à Montpellier ?

Bernard Charlot : Sur le terrain de Verassy, à l'UFR. Il est équipé d'un grillage sur un côté, pour stopper les balles. Le jeu se fait dans un quart de cercle de 110 m. de côté. Nous disposons de bureaux, au 4 rue de la République.

Vous croyez beaucoup à ce sport nouveau...

Bernard Charlot : Je suis passionné depuis le début. Les résultats sont d'ailleurs encourageants. Je le pratique par goût et l'enseigne par vocation, à l'Unité de Formation et Recherche (Centre national de formation des professeurs). Nous y avons aussi monté un championnat Universitaire... Une fois qu'on a joué au Base-Ball, on ne peut plus s'en passer !

**JEAN-LUC WOLF
PRESIDENT DE LA LIGUE
REGIONALE DE BASE-BALL :
" UN ART DE VIVRE "**

Depuis le 28 octobre dernier, Montpellier dispose d'un terrain de base-ball situé au nord de Montpellier dans le poumon vert de Verassy. D'une surface de 13 000 m², recouverts d'un mélange de terre et de sable, ce terrain a coûté 1,3 millions de francs.



Quels sont les récents temps forts ?

Jean-Luc Wolf : Nous venons d'organiser la 1^{re} coupe de France des provinces (Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées), à Montpellier et Castelnau. Des représentants de la Fédération Catalane sont venus.

La saison est terminée depuis peu. Elle reprendra en mars, mais les initiatives se poursuivent ! Nous proposons cette année, pour la première fois, une initiation et des championnats scolaires dans les collèges de Montpellier et des environs. Nous menons aussi des actions avec des associations et dans des centres pour handicapés mentaux.

Avant d'en arriver là, comment a démarré le Base-Ball à Montpellier ?

Jean-Luc Wolf : Comme beaucoup de passions, avec un petit groupe de copains. Le Montpellier Base-Ball Club est né en 1985, en même temps que celui de Clapiers ("Les rabbits"). J'ai compris très vite que ce sport correspondait à Montpellier, ville des hautes technologies, car le Base-Ball, c'est un peu le bridge par rapport à la bêtise ! Un dialogue s'est établi avec la Mairie. Petit à petit, nous nous sommes structurés.

Et vous, qu'appréciez-vous, en Base-Ball ?

Jean-Luc Wolf : La culture qu'il apporte. C'est un art de vivre. Il rend heureux, et il est très formateur. Il nécessite autant de qualités intellectuelles que physiques. Le Base-Ball est un sport d'avenir... Surtout à Montpellier !

CALENDRIER SPORTIF

3 décembre
20 km de Montpellier (Antigone). Match Montpellier Rugby Club/Lavelanet (Sabathé). Montpellier Hand-ball/Mougin (Palais des Sports Bougnol).

6 décembre
Montpellier U.C. Volley/Fréjus (Palais des Sports Bougnol).

9 décembre
Montpellier Basket/Tours (Palais des Sports Pierre de Coubertin).

10 décembre
Montpellier Hérault football/PSG (Stade de La Mosson).

15 décembre
Montpellier UC Volley/Cannes (Palais des Sports Bougnol).

17 décembre
Montpellier rugby club/Cahors (Sabathé). Montpellier hand-ball/Istres (Palais des Sports Bougnol).

19 décembre
Montpellier Basket/St-Quentin (Palais des Sports Pierre de Coubertin).

21 h LE RABELAIS PREND LE RELAIS

DE 21 H A 0H30 DU MATIN
GARE - AGROPOLIS
GARE - LA PAILLADE
TOUTES LES HEURES

SMTU M

Entre nous ça route!

CHAINEGAZ
VOTRE INSTALLATEUR
Entreprise
SARL MORO
Installateur Chauffage - Plomberie Climatisation Service après-vente 52, Av. Charles Flahaut 34100 MONTPELLIER 67 41 20 33 Financements

CESTI
CENTRE EXPERIMENTAL DE RECHERCHES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
Etudes de sols et fondations Etudes et contrôles routiers Essais de matériaux
34100 MONTPELLIER 2312, bd Paul-Valéry Tél. 67.42.59.55



Le jour de l'inauguration du terrain de Verassy, de gauche à droite M. Charlot ; M. Bailli, Directeur Départemental des Sports ; Georges Frêche, Député-Maire et Christian Bénézit, Adjoint au Maire, Délégué aux Sports.



Micro informatique
Professionnelle et familiale



15, Cours Gambetta - 34000 MONTPELLIER

TÉL. : 67 92 58 83 FAX : 67 72 27 56



3615 GUIDEPLUS * MICRO

THERMICLIM

YVES ANDRES
CHAUFFAGE CLIMATISATION

100, rue des Gours
34070 MONTPELLIER

TÉL. : 67 27 22 80



D.M.S.
Une entreprise locale
à vocation internationale
Un partenaire efficace
de la recherche médicale

Doppler ANGIODOP D.M.S. : Pour les examens vasculaires en cas d'artérite ou de phlébite par exemple. Analyseur de Spectre SPECTRADOP D.M.S. : Pour les examens des vaisseaux du cou : plaques d'athérome et mesure des sténoses carotidiennes.

Doppler Foeto Placentaire D.F.P.C. D.M.S. : Pour l'examen de la circulation foetus/placenta qui est en train de devenir un test de routine en complément de l'échographie.

1415 Route de Mauguio - BP 9630 - ZAC du Millénaire - 34054 Montpellier Cedex
Tél. : 67.65.68.69 - Télex : 480 165 DMS - Téléfax : 67.65.48.49

PLUS QUE QUELQUES LOGEMENTS, DISPOBILITÉ IMMÉDIATE

ACCESSION

INVESTISSEZ SANS SURPRISE



VAL DE CROZE - "LES ARCADES"

O.P.A.C. - 24, rue Robespierre — MONTPELLIER — Tél. 67.47.16.55



Photo André HAMPARTZOUNIAN.

Collecte des ordures ménagères

Nettoyez des rues

Ramassage des déchets industriels

MONTPELLIER

351, Rue de la Castelle - BP 1231
34011 Montpellier Cedex - TÉL. 67.27.20.21



Collecte en 4x4 à même la plage.

MONTPELLIER



Photo Tony JACOPONELLI

CORUM IMMOBILIER



Administration de biens
Transactions Conseils
Syndic de Copropriété
Gestion Locative

15, rue du Fg de Nîmes
34000 MONTPELLIER
TÉL. : 67 79 39 40
FAX : 67 72 27 56

OFFENSIVE DU FROID

Depuis juillet 89, la nouvelle unité de Pomona-Nîmes est opérationnelle au marché-gare de Nîmes, avec pour objectif d'atteindre les 9 500 tonnes en 1990. Les nouvelles installations regroupent : une chambre négative de 6 000 m³ destinée au stockage à -25°C, une chambre de réfrigération de 1 000 m³ destinée au stockage à 4°C pour les produits frais et une salle de préparation de commandes et de compostage.

POMONA développe des produits frais adaptés à la R.H.F. (restauration hors foyer) et aux traiteurs, et les propose en même temps que les surgelés.

Le nouveau frais, légumes de la 5^e gamme (prêts à l'emploi ou précurtis), viandes cuites, plats cuisinés, fait l'objet d'attentions particulières (température de conservation à 0°C).

Pour respecter ces conditions pendant le transport, POMONA utilise des camions à deux compartiments, chacun d'eux étant munis de deux évaporateurs régulés indépendamment l'un à +2°C l'autre à -25°C : une garantie de sérieux pour une parfaite conservation.

pomona
SURGELES & FRAIS

Route de Montpellier
Marché Gare - 30004 NÎMES SAINT-CESAIRE
TÉL. : 66 84 93 81

(communiqué)

MONTPELLIER VOTRE VILLE

LA GRANDE FÊTE DU SCRABBLE A MONTPELLIER

- Le club de Montpellier Scrabble - comme il le fait tous les deux ans en décembre selon une tradition maintenant bien établie - se prépare à accueillir quelques 170 scrabbleurs de la région, de tout le Sud de la France, et même au-delà. Cette grande fête du Scrabble aura pour cadre la salle des Rencontres, les samedis 9 et dimanche 10 décembre prochains.

- Le dimanche se déroulera le tournoi national en trois parties où l'élite des joueurs s'affrontera dans une lutte pour les meilleures places.

Et pour que la fête soit complète, le samedi 9 après-midi, sur un mode plus décontracté, se déroulera un tournoi par paires en deux parties, générateur de suspense, compte tenu de la brièveté du temps imparti, et aussi de bons moments de détente, car les deux joueurs de la paire sont généralement très familiarisés l'un à l'autre, jusqu'à la complicité.

- Le club de Montpellier Scrabble - dont le siège est à la Maison pour Tous François Villon, plus exactement à l'annexe du Castellet - fonctionne depuis 12 ans et regroupe 70 joueurs, de 15 à plus de 80 ans.

(durée d'une séance : 2 heures à 2 heures 30) au Castellet (annexe de la Maison Pour Tous François Villon) à l'angle de la rue d'Alco et du Boulevard Marius Carriou.

Pour tous renseignements sur le Scrabble duplicate, les néophytes sont invités aux séances du club :

- Lundi 20 h 30
- Mercredi 15 h et 18 h
- Samedi 14 h 30

(durée d'une séance : 2 heures à 2 heures 30) au Castellet (annexe de la Maison Pour Tous François Villon) à l'angle de la rue d'Alco et du Boulevard Marius Carriou.

Pour tous renseignements sur le Scrabble duplicate, les néophytes sont invités aux séances du club :

- Lundi 20 h 30
- Mercredi 15 h et 18 h
- Samedi 14 h 30

(durée d'une séance : 2 heures à 2 heures 30) au Castellet (annexe de la Maison Pour Tous François Villon) à l'angle de la rue d'Alco et du Boulevard Marius Carriou.

Pour tous renseignements sur le Scrabble duplicate, les néophytes sont invités aux séances du club :

- Lundi 20 h 30
- Mercredi 15 h et 18 h
- Samedi 14 h 30

(durée d'une séance : 2 heures à 2 heures 30) au Castellet (annexe de la Maison Pour Tous François Villon) à l'angle de la rue d'Alco et du Boulevard Marius Carriou.

Pour tous renseignements sur le Scrabble duplicate, les néophytes sont invités aux séances du club :

- Lundi 20 h 30
- Mercredi 15 h et 18 h
- Samedi 14 h 30

(durée d'une séance : 2 heures à 2 heures 30) au Castellet (annexe de la Maison Pour Tous François Villon) à l'angle de la rue d'Alco et du Boulevard Marius Carriou.

Pour tous renseignements sur le Scrabble duplicate, les néophytes sont invités aux séances du club :

- Lundi 20 h 30
- Mercredi 15 h et 18 h
- Samedi 14 h 30

(durée d'une séance : 2 heures à 2 heures 30) au Castellet (annexe de la Maison Pour Tous François Villon) à l'angle de la rue d'Alco et du Boulevard Marius Carriou.

Pour tous renseignements sur le Scrabble duplicate, les néophytes sont invités aux séances du club :

- Lundi 20 h 30
- Mercredi 15 h et 18 h
- Samedi 14 h 30

(durée d'une séance : 2 heures à 2 heures 30) au Castellet (annexe de la Maison Pour Tous François Villon) à l'angle de la rue d'Alco et du Boulevard Marius Carriou.

Pour tous renseignements sur le Scrabble duplicate, les néophytes sont invités aux séances du club :

- Lundi 20 h 30
- Mercredi 15 h et 18 h
- Samedi 14 h 30

(durée d'une séance : 2 heures à 2 heures 30) au Castellet (annexe de la Maison Pour Tous François Villon) à l'angle de la rue d'Alco et du Boulevard Marius Carriou.

Pour tous renseignements sur le Scrabble duplicate, les néophytes sont invités aux séances du club :

- Lundi 20 h 30
- Mercredi 15 h et 18 h
- Samedi 14 h 30

(durée d'une séance : 2 heures à 2 heures 30) au Castellet (annexe de la Maison Pour Tous François Villon) à l'angle de la rue d'Alco et du Boulevard Marius Carriou.

Pour tous renseignements sur le Scrabble duplicate, les néophytes sont invités aux séances du club :

- Lundi 20 h 30
- Mercredi 15 h et 18 h
- Samedi 14 h 30

(durée d'une séance : 2 heures à 2 heures 30) au Castellet (annexe de la Maison Pour Tous François Villon) à l'angle de la rue d'Alco et du Boulevard Marius Carriou.

Pour tous renseignements sur le Scrabble duplicate, les néophytes sont invités aux séances du club :

- Lundi 20 h 30
- Mercredi 15 h et 18 h
- Samedi 14 h 30

(durée d'une séance : 2 heures à 2 heures 30) au Castellet (annexe de la Maison Pour Tous François Villon) à l'angle de la rue d'Alco et du Boulevard Marius Carriou.

Pour tous renseignements sur le Scrabble duplicate, les néophytes sont invités aux séances du club :

- Lundi 20 h 30
- Mercredi 15 h et 18 h
- Samedi 14 h 30

(durée d'une séance : 2 heures à 2 heures 30) au Castellet (annexe de la Maison Pour Tous François Villon) à l'angle de la rue d'Alco et du Boulevard Marius Carriou.

Pour tous renseignements sur le Scrabble duplicate, les néophytes sont invités aux séances du club :

- Lundi 20 h 30
- Mercredi 15 h et 18 h
- Samedi 14 h 30

(durée d'une séance : 2 heures à 2 heures 30) au Castellet (annexe de la Maison Pour Tous François Villon) à l'angle de la rue d'Alco et du Boulevard Marius Carriou.

Pour tous renseignements sur le Scrabble duplicate, les néophytes sont invités aux séances du club :

- Lundi 20 h 30
- Mercredi 15 h et 18 h
- Samedi 14 h 30

(durée d'une séance : 2 heures à 2 heures 30) au Castellet (annexe de la Maison Pour Tous François Villon) à l'angle de la rue d'Alco et du Boulevard Marius Carriou.

Pour tous renseignements sur le Scrabble duplicate, les néophytes sont invités aux séances du club :

- Lundi 20 h 30
- Mercredi 15 h et 18 h
- Samedi 14 h 30

(durée d'une séance : 2 heures à 2 heures 30) au Castellet (annexe de la Maison Pour Tous François Villon) à l'angle de la rue d'Alco et du Boulevard Marius Carriou.

Pour tous renseignements sur le Scrabble duplicate, les néophytes sont invités aux séances du club :

- Lundi 20 h 30
- Mercredi 15 h et 18 h
- Samedi 14 h 30

(durée d'une séance : 2 heures à 2 heures 30) au Castellet (annexe de la Maison Pour Tous François Villon) à l'angle de la rue d'Alco et du Boulevard Marius Carriou.

Pour tous renseignements sur le Scrabble duplicate, les néophytes sont invités aux séances du club :

- Lundi 20 h 30
- Mercredi 15 h et 18 h
- Samedi 14 h 30

(durée d'une séance : 2 heures à 2 heures 30) au Castellet (annexe de la Maison Pour Tous François Villon) à l'angle de la rue d'Alco et du Boulevard Marius Carriou.

Pour tous renseignements sur le Scrabble duplicate, les néophytes sont invités aux séances du club :

- Lundi 20 h 30
- Mercredi 15 h et 18 h
- Samedi 14 h 30

(durée d'une séance : 2 heures à 2 heures 30) au Castellet (annexe de la Maison Pour Tous François Villon) à l'angle de la rue d'Alco et du Boulevard Marius Carriou.

Pour tous renseignements sur le Scrabble duplicate, les néophytes sont invités aux séances du club :

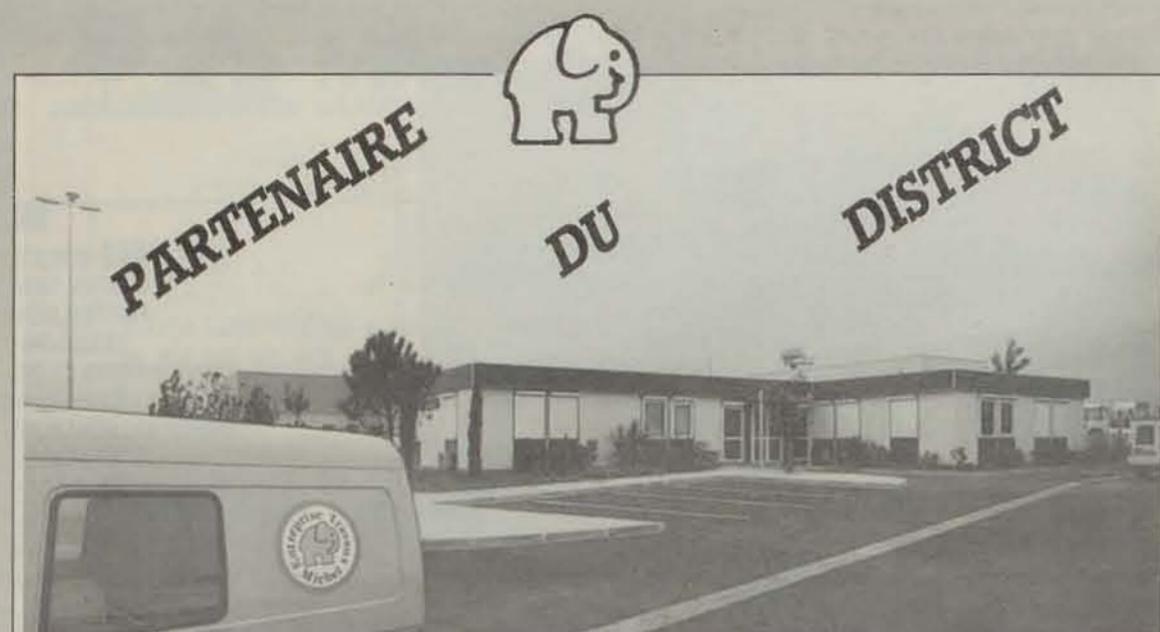
- Lundi 20 h 30
- Mercredi 15 h et 18 h
- Samedi 14 h 30

(durée d'une séance : 2 heures à 2 heures 30) au Castellet (annexe de la Maison Pour Tous François Villon) à l'angle de la rue d'Alco et du Boulevard Marius Carriou.

Pour tous renseignements sur le Scrabble duplicate, les néophytes sont invités aux séances du club :

- Lundi 20 h 30
- Mercredi 15 h et 18 h
- Samedi 14 h 30

(durée d'une séance : 2 heures à 2 heures 30) au Castellet (annexe de la Maison Pour Tous François Villon) à l'angle de la rue d'Alco et du Boulevard Marius Carriou.



Entreprise Travaux Michel

Une équipe dynamique efficace et qui va toujours de l'avant.

Parc d'Activités "Marcel Dassault" - B.P. 17
34431 SAINT-JEAN-DE-VEDAS Cedex
67 27 43 00

TRAUX PUBLICS ASSAINISSEMENT VRD MAÇONNERIE GENIE CIVIL

INVESTIR SANS INVESTIR ?
En achetant une maison pour la louer

Maison Phénix a préparé un dossier très complet sur cette façon exceptionnellement intéressante de se constituer un patrimoine sans disposer d'un apport important.

Sécurité, rentabilité assurée et avantages fiscaux importants.

TELEPHONEZ OU ECRIVEZ A :
PHENIX INVESTISSEMENT
586, Avenue de l'Europe
34170 CASTELNAU-LE-LEZ 67 79 00 79

fournié-grospaud

Implanté depuis plus de 20 ans en Languedoc-Roussillon, LE GROUPE FOURNIE-GROSPAUD : Entreprise d'Installations Électriques, est présent plus particulièrement à Montpellier et dans sa région depuis 3 ans.

Son installation comprend des espaces et des équipements adaptés à son développement :

- Plus de 3 000 m² de bureaux, entrepôts et ateliers occupés par 50 personnes.

- Un parc informatique complet : CAO-DAO

Les prestations de la Société sont multiples et couvrent des domaines aussi variés que l'Électricité Générale, l'Hydraulique, l'Informatique Industrielle, les Télécommunications et Courants Faibles appliqués aux secteurs industriels, tertiaires et aux collectivités locales.

Parmi les clients prestigieux :

- IBM : Automatisation des groupes de froid

- SANOFI : Centre Informatique

- Ville de Montpellier : Station de Clarification et de pompage des Eaux du Lez (EAU/ASSAINISSEMENT)

- Ville de Montpellier : Tête de réseaux câblés "Téléservice" (COMMUNICATION)

- Ville de Sète : Médiathèque - Électricité Générale et Courants faibles.

L'entreprise qui bénéficie par ailleurs d'un sérieux reconnu dans l'exécution par les plus grands donneurs d'ordre nationaux : EDF, SNCF, PTT trouve dans ces références locales un gage de pérennité.

INTELLIGENCE ELECTRIQUE

Agence de Montpellier
ZA LA GARRIGUE - 420, avenue Blaise Pascal
34170 CASTELNAU LE LEZ - 67 79 60 08

IMMOBILIER
5, Rue des Deux-Ponts
34000 Montpellier
Tél. 67.64.46.66

TOUTES TRANSACTIONS CORRESPONDANT A ALICANTE

LOGISSIM
ADMINISTRATION DE BIENS LOCATIONS - SYNDIC
141, avenue Paul Bringuer
34080 MONTPELLIER
TEL. 67.75.78.00

FAÇADES
61, av. Président Wilson
34505 BEZIERS Cedex BP 435
Tél. 67.68.13.28

S N. ENTREPRISE DAYNES et FILS
E° G Peinture 3 étoiles
Revêtement Murs et Sols
61, rue des Capriers
34880 LAVERUNE
Tél. 67 27 42 94

ARCEAUX 49
PHOTOCOMPOSITION
PHOTOCOPIES - IMPRIMERIE
PLASTIFICATION - COPIES COULEUR
TIRAGES DE PLANS - DIAZO
COPIES - ECHELLE VARIABLE
ATELIER : 16 bis rue Delmas
34000 MONTPELLIER
67 52 21 60 - 67 58 82 40
Telex : 67 92 09 61
MAGASIN : 49 bd des Arceaux - 67 92 50 73

**S.A.R.L.
L'OCCITANE
D'ELECTRICITE**

Gérant : M. LAUB
Électricité Générale
BÂTIMENTS - INDUSTRIELS
20, rue des Oliviers
34990 JUVIGNAC - 67.75.44.91

GUIRAUDON IMMOBILIER TERRAINS A BATIR

- GIGEAN - "La Clau" à partir de 135 000 F
- VILLENEUVE LES MAGUELONNE - "Le Gabian" à partir de 155 000 F
- VENDARGUES - "Les Génets" à partir de 142 000 F
- S^e GELY DU FESC - "Les Mimosa" à partir de 179 000 F
- (nouveau) TEYRAN - "d'Aubeterre" à partir de 256 000 F

etc, etc...

67 92 27 34 67 52 74 14
8, boulevard Victor-Hugo - 34000 MONTPELLIER

Vous voulez acquérir votre résidence ?
Vous n'avez pas droit à l'erreur !

Notre équipe vous assure :

- Une sélection rigoureuse des produits
- Une définition précise de vos souhaits, de vos besoins au cours d'un entretien
- La prise en charge de toutes les démarches
- La recherche et la mise en place de votre financement

NOTRE OBJECTIF : VOTRE SATISFACTION

IMMO-CONSULTANT
3, Av. du Pont-Juvénal-MONTPELLIER
Tél. : 67.92.29.60

ommon
MARCHE D'INTERET NATIONAL

GLACES A RAFRAICIR
Sacs 3,5 Kg - Barres 40 kg
Sacs paillettes comestibles 25 kgs
Sacs glaçons 1 kg

281, avenue du Marché Gare
34000 MONTPELLIER
Tél. : 67.92.29.60

MONTPELLIER VOTRE VILLE

LA BELLE HELENE

Un opéra-bouffe d'Offenbach

Second ouvrage mythologique d'Offenbach (le premier fut "Orphée aux Enfers"). La Belle Hélène marque l'apogée d'une carrière. La première, le 17 décembre 1864, fut triomphale, malgré la mauvaise humeur de la presse qui criait au sacrilège devant une parodie du monde antique, dont la drôlerie ne masquait qu'à peine une critique très irrespectueuse du mode de vie de toute une couche de la société. Ce n'est pas sans raison que le Prince de Metternich regrettait d'avoir assisté à la première...

Louis Schneider a d'ailleurs écrit bien vu dans "La Belle Hélène" un "Crépuscule des Rois" médié et écrit par un Wagner.

Il est vrai qu'Hélène, prête à succomber au charme du premier berger venu, ne présente pas une image très honorable de la femme du monde, reine de coirout. Quant aux rois, ce sont des imbéciles qui ne se soucient guère que de se divertir ; le clerc, apparaît comme profondément sceptique et prêt surtout à user des moyens de la religion pour atteindre des buts temporals ou servir les puissants. (La censure s'était d'ailleurs intéressée au personnage et l'intervention de Morin avait, seule, pu arrêter ses foudres). Et le jeune Oreste, pour couronner le tout de chanter :

"C'est avec ces dames qu'Oreste fait danser l'argent à papa ;"

Opéra de Montpellier
Représentations les 22, 23, 26, 27, 28 décembre à 20 h, le 24 décembre à 15 h. Location à partir du 16 décembre à l'Opéra, du lundi au samedi, du 11 h à 18 h - Tél. 67 66 00 92



ASSISSYE REVUE

par les clowns-mimes du Licedei

racères, des aspects de la vie universellement justes : une rupture trag-comique se joue entre un clown et deux énormes téléphones, un chanteur lyrique s'escrime à faire applaudir le public. D'imprévisibles affrontements se déroulent entre les mimes et les objets pris de délice : des chaises-trappes, une machine à coudre-piano, une partition-accordéon.

Sans paroles, par la grâce d'un jeu toujours en équilibre entre l'absurde et les émotions humaines, les clowns venus du dégel parlent à chacun sa propre langue, celle de l'imagination. Les adultes auront autant de plaisir que les enfants à la réencontre.

Théâtre des treize vents - Grammont, vendredi 22, samedi 23, mardi 26, mercredi 27, vendredi 29, samedi 30 décembre à 20 h 45, dimanche 24 à 17 h, jeudi 28 à 19 h.



AGENDA

EXPOSITION

Moutashar

Un irakien vivant en France, nourri de culture occidentale et puissant dans sa propre tradition.

Un artiste dont le travail s'inscrit dans la tendance la plus radicale de l'abstraction géométrique, celle qui s'appuie sur des systèmes.

30 novembre au 1^{er} janvier 1990.
Galerie d'Art contemporain Saint-Ravy Demangel.

Salle Molière
15 décembre 20 h 30.

Diane de Montbron

Un graveur de talent dont les œuvres respirent la vitalité et l'enthousiasme.

Jusqu'au 7 janvier.
Galerie d'Art Graphique - Artothèque.

CULTURE

Cinéma

Les droits de l'homme au sein des groupes d'Amnesty international de Montpellier organisent une semaine "Les droits de l'homme au cinéma".

Créé en 1983 il a pour ambition autant de redécouvrir la musique ancienne que d'explorer le répertoire contemporain.

Du 6 au 12 décembre Diagonal, Campus, Paillade. Informations : 67 75 75 20

8, 9, 10 décembre - Opéra.

THEATRE

DANCE

PHOTO

Knock ou le triomphe de la médecine

Quatuor Jean-Marie Leclair

Créé en 1983 il a pour ambition autant de redécouvrir la musique ancienne que d'explorer le répertoire contemporain.

Du 12 au 17 décembre
Rencontre-débat avec le public.
Le 16 décembre - Nouveau Théâtre.

Le 5 décembre à 20 h 30. - Opéra.

Koldo Chamorro

"Le nouveau Don Quichotte ou l'Espagne magique". Récit pittoresque d'un parcours sur l'identité espagnole. 1^{re} présentation en France de cette exposition.

Du 12 décembre 89 au 27 janvier 1990 - Espace photo Angle Corum.

UN GRAND SUCCES POUR MONTPELLIER L.R. TECHNOPOLE

*Après le voyage de la délégation de Montpellier à Adélaïde (Australie), le C.S.I.R.O (équivalent Australien du C.N.R.S) implante à MONTPELLIER et Montferrier un laboratoire performant suivi d'un laboratoire Américain.
Deux nouveaux fleurons essentiels de Montpellier L.R. Technopole et de son pôle Agropolis.*



M. Barry Jones ministre australien des Sciences, André Vézinhet sénateur, délégué au pôle Agropolis et Louis Malassis président d'Agropolis, le 1^{er} décembre 1989 au Parc Agropolis se félicitent de la future implantation.

MONTPELLIER CAPITALE MONDIALE DE LA RECHERCHE SUR LA PROTECTION DES VEGETAUX